
Rapport de stage individuel

5^{ème} année

Chargée d'études alternante en
bureau d'études



DCI Environnement
328, Rue Général de Gaulle, 76230
Bois-Guillaume

Tuteur entreprise :
Eliott JEANNINGROS
Chef de projet concepteur-paysagiste

Tuteur académique :
Sébastien LARRIBE

Orphéa OYENIRAN
LEFEVRE
IMATGE
2024-2025

Table des matières

Liste des figures	3
Remerciements.....	4
Introduction	4
I. Présentation de DCI Environnement	5
1. DCI Environnement, un BE pluridisciplinaire.....	5
1.1. Les pôles de compétences de l'entreprise.....	5
1.2. Ancrage territorial, projets emblématiques de DCI Environnement	6
2. La place d'une formation généraliste dans un bureau d'études pluridisciplinaire	8
2.1. Une équipe projet aux expertises multiples	9
2.2. Une ingénieure généraliste : un rôle transversal et agile	9
II. Présentation de mes missions : Réflexivité et construction d'une ingénierie environnementale intégrée.....	10
1. Une trajectoire cohérente : du stage de 4A à l'alternance	10
1.1. Le projet de la coulée verte de Duclair : Une expérience complète d'assistance à chefferie de projet, de l'esquisse à la conception	10
a) Une approche de diagnostic et de conception intégrée	11
b) Une approche de diagnostic et de conception intégrée.....	11
1.2. Vers une ingénierie environnementale intégrée	12
2. Du support à la structure : une ingénieure ressource au service de projets complexes	14
2.1. Un rôle transversal au sein du pôle Aménagement Urbain : production graphique, cartographie, supports de concertation	14
a) Aménagement d'une voie verte, commune de Montluçon.....	15
b) Aménagement de la promenade sur le front de mer, Saint-Jean-de-Monts - Photomontage.....	22
c) Création du tronçon sud de l'itinéraire prioritaire n°2 du Schéma directeur vélo, Montluçon Communauté - Photomontages	23
d) Etude paysagère concernant l'implantation de champ photovoltaïque pour l'entreprise TSE - Ribemont.....	25
2.2. L'appel d'offres comme matrice du projet : apprentissage par le "pré-projet"	27
a) La note d'intention	27
b) La place des cartographies et visuels : Structurer un récit de projet en images	27
c) L'exemple de Saint-Avoid : Une réponse collective et interprétative.....	29

3. La trame environnementale comme outil synthétique et stratégique, dans le cadre de ses réponses à appel d'offres	30
3.1. Un outil stratégique à forte valeur ajoutée	30
a) Une continuité directe avec mon projet de fin d'études	30
b) Un travail transversal au service d'une politique de l'eau durable	31
3.2. L'engagement de DCI Environnement : Intégrer pleinement la transition écologique dans les projets d'eau et d'assainissement.....	31
a) Un outil d'aide à la décision pour des conceptions sobres et adaptées	32
b) Un support stratégique pour structurer les réponses à appel d'offres	32
c) Un levier de différenciation commerciale dans un contexte concurrentiel.....	32
III. Bilan d'alternance et poursuite de mon projet professionnel.....	34
1. Une insertion cohérente dans l'écosystème DCI Environnement	34
2. Une plus-value à l'intersection des savoirs, des outils et des pratiques	34
3. Une posture professionnelle en construction	35
Conclusion.....	36
Annexes.....	37

Liste des figures

Figure 1. Logo de DCI. Diagnostic Conseil Ingénierie. Source : DCI Environnement.	5
Figure 2. Présentation des pôles de compétences. ©Site web DCI Environnement.	5
Figure 3. Missions des pôles de compétences. Auteure : Orphéa OYENIRAN LEFEVRE. Sources : DCI Environnement.	6
Figure 4. Implantation de l'entreprise sur le territoire national. ©Site web DCI Environnement.	7
Figure 5. Présentation de certains projets références de DCI Environnement. @Orphéa OYENIRAN LEFEVRE. ...	8
Figure 6. Déroulé d'un projet, décomposé selon ses phases. @Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.	10
Figure 7. Extrait du diagnostic orienté - Coulée verte de Duclair. @DCI Environnement - Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.	11
Figure 8. Extrait du carnet de détails et modélisations 3D du mobilier de signalétique paysagère - Coulée verte de Duclair. @DCI Environnement - Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.	12
Figure 9. Référence du projet d'aménagement de la coulée verte de Duclair @DCI Environnement - Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.	13
Figure 10. Photomontages - Voie verte de Montluçon - © DCI Environnement - Orphéa OYENIRAN LEFEVRE. .	16
Figure 11. Extrait de la présentation de palette végétale et de revêtement du projet de Voie Verte de Montluçon. © DCI Environnement - Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.	18
Figure 12. Modélisation des panneaux Dv. © DCI Environnement - Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.	19
Figure 13. Alimentation de la table attributaire du projet. © DCI Environnement - Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.	20
Figure 14. Extrait du cahier de signalétique de jalonnement directionnel propre à la Voie Verte de Montluçon. @DCI Environnement - Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.	21
Figure 15. Photomontage - Front de mer, Saint-Jean-de-Monts - © DCI Environnement - Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.	22
Figure 16. Photomontages - Piste cyclable du Schéma Directeur Vélo de Montluçon Communauté - © DCI Environnement - Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.	24
Figure 17. Photomontages - Parc photovoltaïque, TSE Ribemont (sans mesure de réduction au-dessus et avec, au-dessous) - © DCI Environnement - Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.	26
Figure 18. Exemples de réalisation de cartographies et visuels pour réponses à appels d'offres. © DCI Environnement - Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.	28
Figure 19. Référence du projet de requalification urbaine de Saint-Avoid. © DCI Environnement.	29

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement l'entreprise **DCI Environnement** pour la qualité de l'accueil qui m'a été réservé tout au long de cette alternance. Un remerciement particulier à **David PENVERNE**, dirigeant de l'entreprise, pour la confiance accordée.

Je souhaite également exprimer toute ma gratitude à **Thibaud PRIOUL**, dont l'accompagnement attentif et les conseils avisés ont grandement contribué à la construction progressive de mon positionnement professionnel.

L'ensemble de l'équipe de l'**agence de Rouen** mérite également d'être salué pour son accueil chaleureux, sa disponibilité et la qualité des échanges partagés au quotidien. Leur intégration bienveillante a facilité mon immersion au sein de l'entreprise et rendu ce parcours aussi formateur qu'enrichissant, tant sur le plan professionnel qu'humain.

Du côté académique, mes remerciements vont à **Sébastien LARRIBE**, mon tuteur universitaire, pour son suivi rigoureux et son écoute tout au long de cette année. Enfin, je remercie sincèrement **Eliott JEANNINGROS**, tuteur professionnel et colocataire de bureau, pour son accompagnement et sa bonne humeur constants, sa pédagogie et sa capacité à m'impliquer avec confiance dans les projets de l'entreprise.

Introduction

Ce rapport s'inscrit dans une double temporalité : celle de la dernière année de formation en alternance, mais aussi celle, plus longue, de l'expérience amorcée en quatrième année lors d'un premier stage au sein de DCI Environnement. En retraçant un an d'immersion dans les métiers de l'ingénierie territoriale, il vise à mettre en lumière l'évolution progressive du rôle de chargée d'études en aménagement urbain.

À travers l'exemple de mes travaux réalisés chez DCI Environnement — du pôle Aménagement urbain au pôle Eau & Assainissement — et les outils mobilisés, ce rapport interroge la manière dont l'ingénierie peut participer à la complexité des décisions territoriales, sans renoncer à une posture critique.

I. Présentation de DCI Environnement

Cette partie se concentrera sur le bureau d'études DCI Environnement, en détaillant ses différents pôles de compétences. Stratégie de développement économique (déploiement de quelles activités et quels domaines) et territoriale.

Le bureau d'études DCI Environnement accompagne les collectivités publiques à travers des missions d'assistance, d'ingénierie et de conseil dans le domaine de l'aménagement du territoire (Figure 1).



Figure 1. Logo de DCI. Diagnostic | Conseil | Ingénierie. Source : DCI Environnement.

1. DCI Environnement, un BE pluridisciplinaire

1.1. Les pôles de compétences de l'entreprise

Afin de garantir une totale transversalité des compétences, DCI Environnement s'est structurée en trois pôles d'expertise : eau et assainissement, environnement, et aménagement urbain (Figure 2). Cette organisation permet un travail en concertation et une complémentarité efficace au sein de l'entreprise.

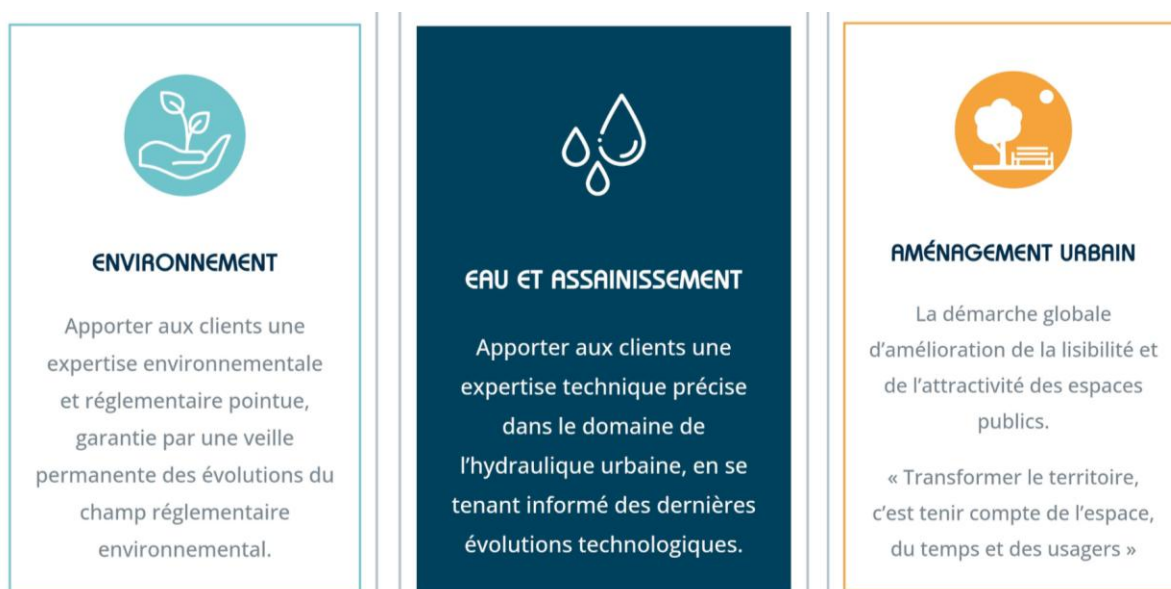


Figure 2. Présentation des pôles de compétences. ©Site web DCI Environnement.

Les trois pôles de compétences travaillent de manière transversale, permettant une diffusion et intégration fluide des connaissances spécifiques à chaque domaine d'expertise (Figure 3) :

- Le **pôle Eau et Assainissement** fournit aux clients une expertise technique pointue en hydraulique urbaine, en intégrant les dernières évolutions technologiques pour garantir les solutions les plus adaptées possible.
- Le **pôle Environnement** offre une expertise approfondie en matière environnementale et réglementaire, assurée par une veille constante des évolutions du cadre réglementaire. Cette vigilance permet de répondre aux exigences les plus récentes et de garantir la conformité des projets.

- Le **pôle Aménagement Urbain** propose une démarche globale pour améliorer la lisibilité et l'attractivité des espaces publics. Transformer et aménager le territoire implique de repenser les usages afin de répondre aux besoins actuels des usagers tout en garantissant une capacité d'adaptabilité future. Cette approche vise à garantir que les aménagements restent fonctionnels et pertinents au fil du temps.
C'est dans ce dernier pôle que j'ai réalisé les différentes missions de mon stage.



Figure 3. Missions des pôles de compétences. Auteure : Orphéa OYENIRAN LEFEVRE. Sources : DCI Environnement.

DCI Environnement inclut également les pôles Communication et Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), renforçant ainsi sa cohésion et son engagement envers le développement durable et la transparence. En effet, ce dernier pôle participe au développement et aux réflexions autour d'outils permettant d'évaluer l'impact des projets, offrant ainsi un véritable regard analytique et rétrospectif vis-à-vis de la mise en œuvre des aménagements.

1.2. Ancrage territorial, projets emblématiques de DCI Environnement

Créé en 2003, DCI Environnement est un bureau d'études indépendant dont le développement s'appuie sur une implantation stratégique à l'échelle nationale. L'entreprise est aujourd'hui présente dans six régions, couvrant ainsi l'ensemble du territoire français (Figure 4). Cette organisation territoriale repose sur un réseau d'agences pensé pour répondre aux enjeux de proximité, tant vis-à-vis des maîtrises d'ouvrage que des contextes locaux spécifiques.

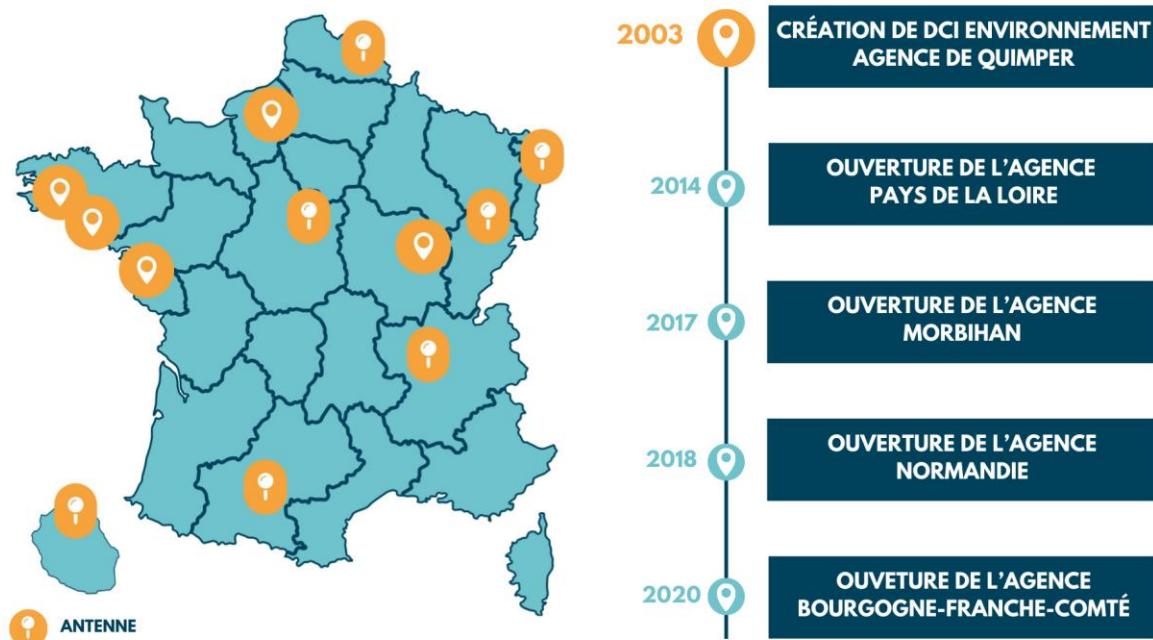


Figure 4. Implantation de l'entreprise sur le territoire national. ©Site web DCI Environnement.

La répartition géographique des agences reflète un choix structurant : assurer un ancrage local fort tout en favorisant la mobilité des équipes et une coordination fluide entre les différents pôles de compétence. DCI Environnement mise en effet sur une logique de transversalité entre ses agences, permettant à plus de 90 collaborateurs — un effectif en croissance soutenue depuis trois ans — de partager expertises et retours d'expériences, quelle que soit leur localisation.

Cette organisation souple et cohérente permet à l'entreprise d'intervenir sur des projets variés, souvent complexes, mobilisant des compétences pluridisciplinaires autour de missions de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Le **pôle Aménagement urbain**, en particulier, illustre cette capacité d'intervention sur des territoires et des thématiques diversifiées.

Parmi les projets emblématiques auxquels le pôle a contribué, on peut citer :

- **La requalification de centres urbains**, comme à Saint-Avoid (57), avec la traversée du centre-ville, ou à Saint-Pierre-des-Corps (37), autour du parvis de la gare, sans oublier la place de l'Hôtel de Ville à Canteleu (76).
- **La conception d'espaces publics végétalisés**, tels que le "Poumon vert" de Pontivy (56), ou d'aires de jeux monumentales à Limay (78).
- **Les projets littoraux**, avec des promenades et esplanades à Aytré (17), Vitré (35), ou encore Saint-Jean-de-Monts (85).
- **Le développement des mobilités douces**, à travers la création d'itinéraires cyclables et de schémas directeurs vélo, comme dans la communauté d'agglomération de Montluçon (03), le long du canal du Berry, ou dans le cadre du projet "Cœur de France à vélo".
- **La valorisation du patrimoine urbain**, notamment dans le centre historique de Saumur (49).

- **Les démarches de végétalisation à l'échelle urbaine**, avec des schémas directeurs portés par des collectivités comme la CIVIS à La Réunion ou la ville de Colmar (68).
- **L'aménagement de ZAC**, comme celle de Buc (78), illustrant des approches d'aménagement concerté et durable.

Ces projets témoignent d'une répartition réfléchie sur l'ensemble du territoire, en cohérence avec la présence régionale des agences (Bretagne, Vendée, Normandie, Est, etc.). Ce maillage territorial permet à DCI Environnement d'assurer un accompagnement de proximité auprès des collectivités — en tant qu'interlocuteur local privilégié — tout en facilitant le déploiement opérationnel des équipes (conception, suivi de chantier, concertation). Il convient de souligner que cette liste de projets est **non exhaustive**, d'autant plus qu'elle est volontairement centrée sur les interventions du **seul pôle Aménagement urbain**. En réalité, DCI Environnement intervient à des **échelles très variées**, de la **planification communale** à des **projets de grand territoire**, démontrant ainsi sa capacité d'adaptation à des enjeux locaux comme à des dynamiques régionales (Figure 5) (Annexe 1 : Quelques grandes références DCI Environnement).

Enfin, cette dynamique s'inscrit dans une stratégie de développement ciblée : l'entreprise consolide ses liens avec des métropoles comme **Rouen Normandie** ou **Nantes Métropole**, dans le cadre de projets urbains d'envergure et d'accords-cadres récurrents, témoignant d'une volonté d'élargir progressivement son rayonnement.

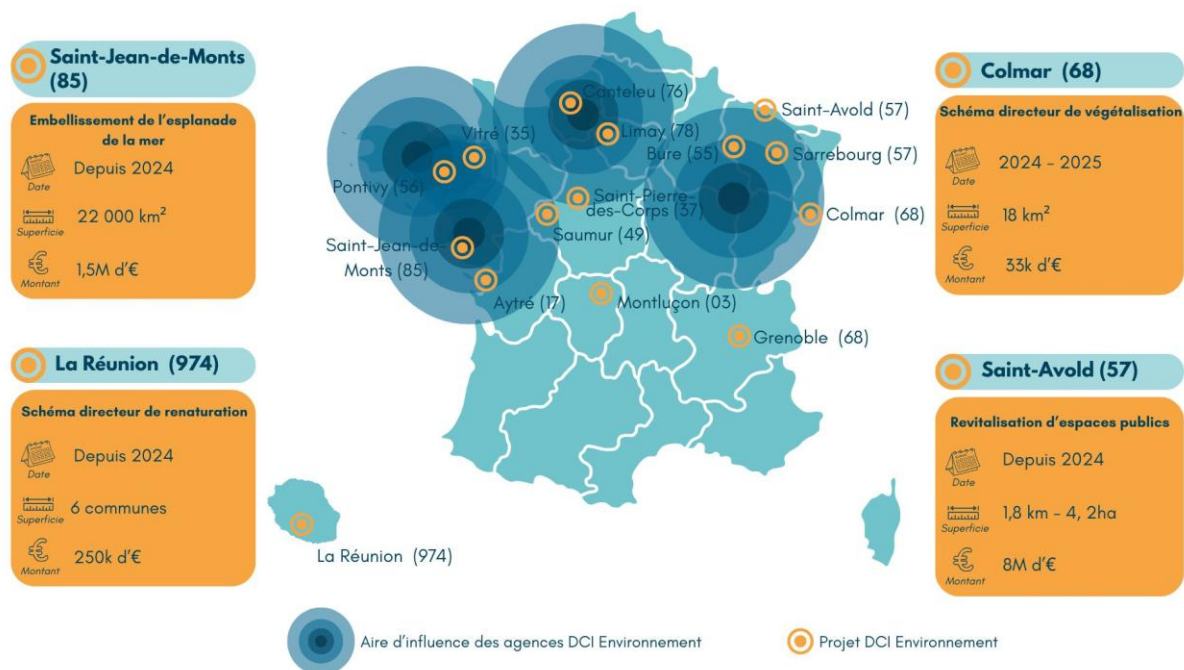


Figure 5. Présentation de certains projets références de DCI Environnement. @Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.

2. La place d'une formation généraliste dans un bureau d'études pluridisciplinaire

Au cours de mon stage, puis année en alternance au sein de DCI Environnement, j'ai été amenée à évoluer dans un environnement résolument pluridisciplinaire, où interagissent au quotidien une diversité de profils professionnels.

Cette immersion m'a permis de prendre conscience de la richesse que représente une formation généraliste dans un tel contexte, et de mieux cerner la place qu'une ingénieure formée à Polytech Tours peut y occuper.

2.1. Une équipe projet aux expertises multiples

L'organisation du bureau repose sur une structuration en pôles spécialisés, chacun mobilisant des compétences techniques et conceptuelles variées : paysagistes, urbanistes, architectes, écologues, ingénieurs VRD (Voirie Réseaux Divers), hydrauliciens, entre autres. Cette typologie des profils illustre la complémentarité des savoir-faire au service de projets complexes et transversaux.

Ce fonctionnement en équipe projet mobilise systématiquement plusieurs expertises autour d'un même enjeu territorial ou urbain. C'est une approche à laquelle je me suis rapidement sentie sensible, car elle fait écho à la philosophie même de ma formation : un socle scientifique solide, allié à une ouverture interdisciplinaire et à une capacité d'adaptation à des contextes variés.

2.2. Une ingénieure généraliste : un rôle transversal et agile

La formation dispensée par Polytech Tours offre une grande polyvalence, tant sur le plan des compétences techniques que dans la capacité à comprendre et articuler différents langages métiers. Elle m'a notamment permis de développer une agilité précieuse dans un environnement où les problématiques ne se cantonnent jamais à une seule discipline.

Ainsi, mon profil m'a permis de m'insérer de manière fluide dans différents pôles, bien que mes missions aient majoritairement été rattachées au pôle **Aménagement Urbain**. J'ai pu mettre à profit mes compétences en **analyse territoriale**, en **production graphique** (SIG, cartographie, schémas de principe) ainsi qu'en **rédaction** (notes de synthèse, comptes rendus, cahiers des charges) au service d'autres équipes, selon les besoins des projets. Ce rôle de "relai transversal" entre les spécialités s'est révélé particulièrement valorisant.

II. Présentation de mes missions : Réflexivité et construction d'une ingénierie environnementale intégrée

Mon parcours au sein de DCI Environnement s'inscrit dans une continuité logique, initiée lors de mon stage de 4^e année. Toutefois, cette nouvelle expérience s'est distinguée par la nature et la structuration de mes missions. Contrairement à mon précédent stage, qui s'était articulé autour d'une **mission fil rouge dédiée à la conception** — en l'occurrence le projet de la **coulée verte de Duclair** — mon alternance a été marquée par une **plus grande diversité d'interventions**, m'amenant à prendre part à différentes phases de projets, selon une logique plus transversale.

1. Une trajectoire cohérente : du stage de 4A à l'alternance

L'intégration au sein d'une structure professionnelle ne se résume pas à une simple application de savoirs acquis en formation ; elle constitue un changement de focale. Dès les premières semaines de stage, mon positionnement a évolué à la fois selon une posture d'apprenant et celle de contributrice au sein d'un collectif de travail. Cette bascule, loin d'être uniquement fonctionnelle, a eu une portée méthodologique et conceptuelle : elle m'a permis de reconsidérer mes acquis à l'aune de leur valeur dans une dynamique de projet réelle.

Il s'agit d'un retour réflexif afin d'analyser ici cette première mission non seulement pour ce qu'elle m'a permis de faire, mais surtout pour ce qu'elle m'a permis de comprendre — **sur le métier, sur les dynamiques de projet, et sur ma propre trajectoire professionnelle**.

1.1. Le projet de la coulée verte de Duclair : Une expérience complète d'assistance à chefferie de projet, de l'esquisse à la conception

Le projet d'aménagement de la **coulée verte de Duclair**, situé sur le territoire de **Rouen Normandie Métropole**, a ainsi représenté un véritable terrain d'apprentissage et d'expérimentation. Plus qu'une simple mission opérationnelle, cette expérience a constitué un **cadre structurant d'assimilation et de repositionnement professionnel**. Elle m'a permis de comprendre comment une ingénieure peut participer activement à la fabrique du projet, non seulement en tant que technicienne, mais aussi comme médiatrice entre intentions conceptuelles, contraintes opérationnelles et attentes de la maîtrise d'ouvrage.

Sous le tutorat d'Eliott JEANNINGROS, chef de projet-paysagiste, la progression dans les différentes phases — de l'esquisse à la conception — m'a offert une **lecture intégrée du processus d'aménagement**, me confrontant à la nécessité de faire des choix, d'arbitrer, de dialoguer avec les différents corps de métier et de structurer une pensée de projet cohérente (Figure 6). Loin de me cantonner à une tâche figée, cette mission a été l'occasion d'explorer ce que signifie véritablement "concevoir" dans un contexte interdisciplinaire : comprendre un territoire, y inscrire une intention, l'ancrer dans le réel par des outils, des formes, des langages.



Figure 6. Déroulé d'un projet, décomposé selon ses phases. @Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.

Ce suivi intégral m'a permis d'expérimenter l'ensemble du processus d'élaboration d'un projet d'aménagement, avec une attention particulière portée à la **conception de la signalétique paysagère**.

a) Une approche de diagnostic et de conception intégrée

Contrairement aux diagnostics plus exhaustifs et principalement académiques réalisés dans le cadre des enseignements à Polytech, j'ai ici participé à la rédaction d'un **diagnostic orienté**, directement centré sur les besoins opérationnels de l'aménagement (Figure 7). Cette approche ciblée, pensée en fonction des attentes concrètes de la maîtrise d'ouvrage, m'a permis de me projeter rapidement dans la **logique de projet** et de structurer mes analyses selon une finalité clairement identifiée : alimenter la conception et le phasage des interventions.



Figure 7. Extrait du diagnostic orienté - Coulée verte de Duclair. @DCI Environnement - Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.

b) Une approche de diagnostic et de conception intégrée

L'un des volets clés de ma mission a ensuite concerné l'**élaboration d'une signalétique directionnelle et paysagère**, véritable exercice de conception visant à mettre en valeur le patrimoine local à travers une série d'éléments structurants et identifiables. Ce travail s'est déroulé en plusieurs étapes successives :

- **Proposition de styles** : réalisation de planches d'inspiration et de références visuelles afin d'assurer une cohérence esthétique avec le mobilier existant et de définir les lignes directrices du projet.
- **Définition de l'identité visuelle** : élaboration de plusieurs propositions de matériaux, formes et palettes colorimétriques, présentées à la maîtrise d'ouvrage pour validation.
- **Conception technique** : dimensionnement des éléments (hauteur, largeur, épaisseur), choix des supports et détails constructifs garantissant l'ancrage, la stabilité et la pérennité des structures. Une attention particulière a été portée à la lisibilité et à l'accessibilité des

informations, en adéquation avec les usages réels du site.

- **Modélisation 3D sur SketchUp** : création de maquettes numériques permettant de visualiser concrètement les propositions, d'en affiner les aspects techniques et de faciliter leur présentation orale et graphique auprès des partenaires du projet.

Cette mission m'a offert une grande autonomie dans les phases de conception et de production, me permettant de mobiliser de nouveaux outils tout en renforçant ma sensibilité aux **enjeux esthétiques, fonctionnels et identitaires de l'espace public** (Figure 8).

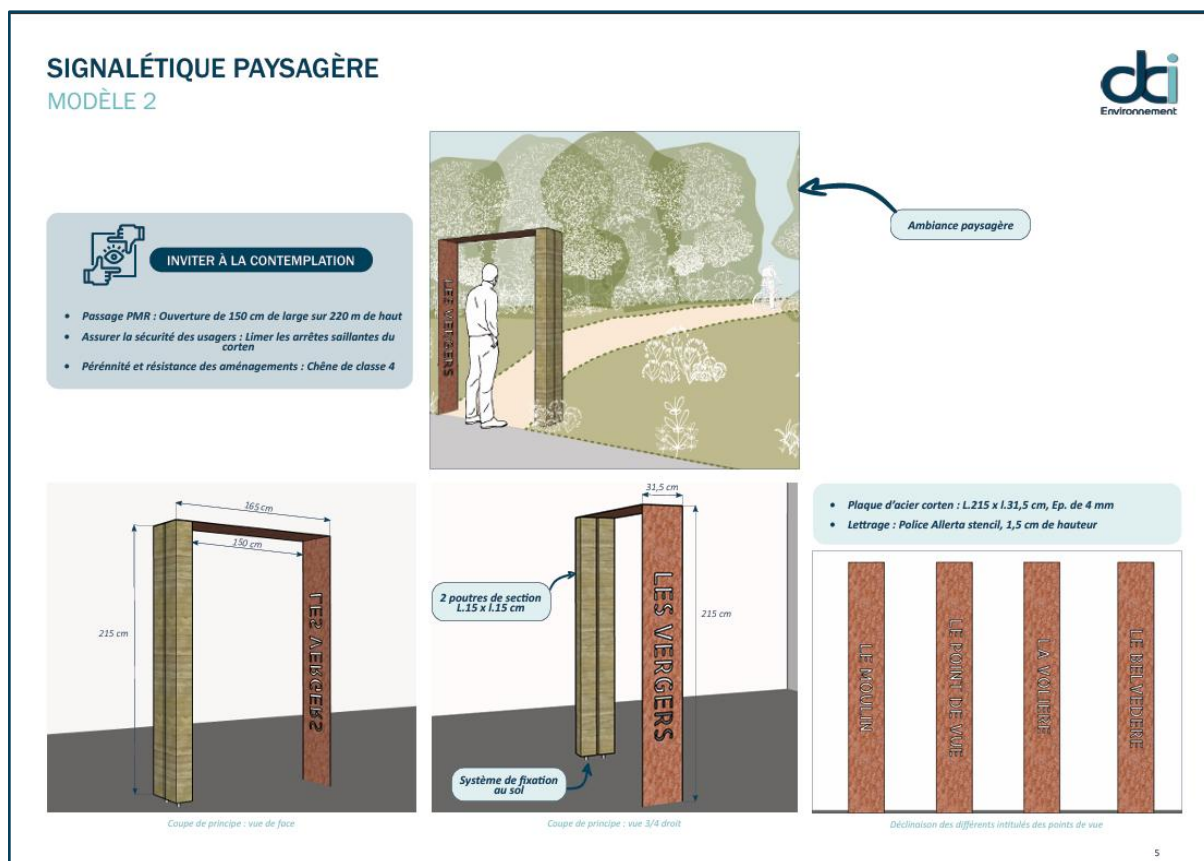


Figure 8. Extrait du carnet de détails et modélisations 3D du mobilier de signalétique paysagère - Coulée verte de Duclair. @DCI Environnement - Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.

1.2. Vers une ingénierie environnementale intégrée

Le projet de Duclair a été, pour moi, un **véritable déclic**. Il m'a permis de comprendre, par la pratique, que l'urbanisme et l'aménagement durable **ne sont pas antinomiques**, mais peuvent au contraire se renforcer mutuellement selon la nature du projet et la sensibilité de la maîtrise d'ouvrage (Figure 9). Au-delà des compétences techniques, cette expérience a renforcé ma capacité à adopter une posture réflexive et transversale. L'alternance qui s'est ouverte à la suite de ce premier stage prolonge cette trajectoire : elle s'inscrit dans la **construction progressive d'une ingénierie environnementale intégrée**, attentive aux enjeux de **territorialisation, de durabilité, et de coopération interdisciplinaire**.

LES PARCS DE L'AUSTREBERTHE

DUCLAIR (76)

Maîtrise d'ouvrage
Ville du Duclair

Missions
MOE

Dates
2024 - ..

Montant
39 650 € HT

Superficie / Linéaire
7.5 ha

Équipe
DCI Environnement

Référent maîtrise d'ouvrage
M. LEMAIRE
Responsable des Services Techniques

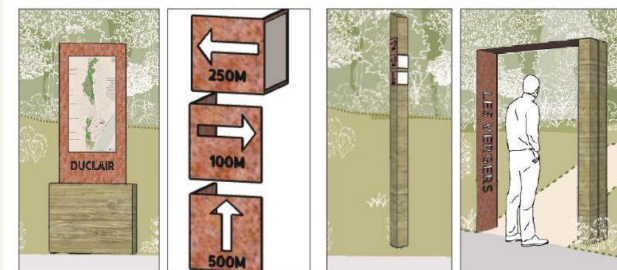
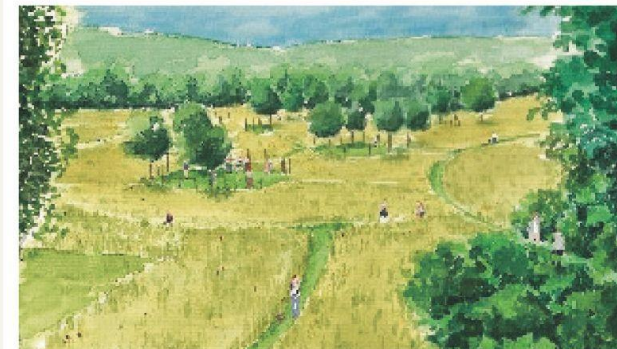
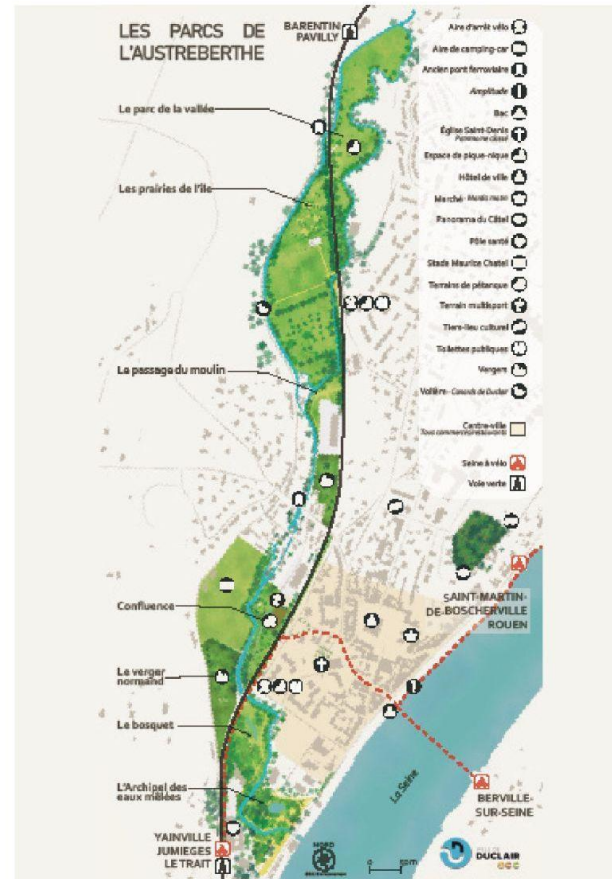
Description
Duclair présente une façade fluviale imposante face à la Seine, connue notamment pour son bac de traversée. Toutefois, la commune est également un territoire de confluences, avec l'Austreberthe, un cours d'eau qui serpente sur 2,3 km et se jette dans la Seine au niveau du parc de l'Archipel des Eaux Mêlées. L'ancienne voie ferrée longeant la rivière a été réhabilitée en voie verte, dédiée aux piétons et cyclistes. La municipalité de Duclair engage un projet de reconquête des espaces naturels et paysagers autour de l'Austreberthe, visant à valoriser ces sites tout en répondant aux enjeux écologiques. Ce projet se concentre sur l'amélioration de l'accessibilité et l'ouverture de nouveaux points de vue, afin de redécouvrir la rivière et son environnement naturel.

- Diagnostic et études préliminaires
- Conception de parc écologiques en fond de vallée
- Consultation des entreprises et suivi des travaux



ESPACES
PAYSAGERS

MOE1796



dci
Environnement

Figure 9. Référence du projet d'aménagement de la coulée verte de Duclair @DCI Environnement - Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.

2. Du support à la structure : une ingénieure ressource au service de projets complexes

Si mon stage de 4e année avait été structuré autour d'un projet unique — la coulée verte de Duclair — mon alternance, quant à elle, s'est distinguée par une **pluralité de missions ponctuelles**, réparties sur plusieurs projets, sans fil conducteur apparent. Pourtant, cette dispersion apparente a constitué en réalité un **fil rouge implicite** : celui de la montée en compétences transversales, de la **polyvalence** et d'une **compréhension systémique** des logiques de projet.

2.1. Un rôle transversal au sein du pôle Aménagement Urbain : production graphique, cartographie, supports de concertation

En tant que **chargée d'études au sein du pôle Aménagement urbain**, j'ai occupé un **rôle de soutien** à géométrie variable, me positionnant comme **ressource mobilisable** selon les besoins et les temporalités de production. J'ai ainsi collaboré avec plusieurs chefs de projets sur des interventions ciblées, souvent liées à la **production graphique**, à la **cartographie**, ou encore à la **mise en forme de documents de concertation et de communication**. Ces missions ont pris des formes diverses : élaboration de panneaux pour des réunions publiques, cartographies thématiques, planches de synthèse pour comités techniques, ou encore photomontages scénarisés.

Ces productions ont exigé une adaptation rapide à des **outils métiers professionnels**, souvent absents de la formation académique : InDesign, Illustrator, Photoshop ou encore SketchUp, que j'ai appris à mobiliser dans des contextes concrets, avec des délais contraints et des exigences de qualité professionnelle. Cette **logique d'intervention ponctuelle** m'a permis de mieux comprendre la **structuration interne d'un bureau d'études**, son fonctionnement collaboratif et ses rythmes de production. Surtout, elle a renforcé mon **agilité professionnelle** : passer d'un sujet à l'autre, d'un territoire à un autre, d'un chef de projet à un autre, exige une **capacité d'écoute**, une **prise d'initiative raisonnée**, et une **compréhension rapide des attendus**.

Un point central de cette posture de soutien a été la **gestion du temps**. En effet, certaines tâches techniques — en particulier les **photomontages** — peuvent s'avérer **extrêmement chronophages** si elles ne sont pas pensées de manière stratégique.

Un exemple concret : la réalisation de photomontages visant à projeter un aménagement dans son site. Pour garantir un rendu crédible et photoréaliste, j'ai souvent dû **modéliser des maquettes 3D sur SketchUp**, afin d'aligner précisément les perspectives avec les photos du site, puis **ajouter textures et ambiances** manuellement, en l'absence de moteur de rendu automatisé comme Lumion.

Ce processus, bien que enrichissant, nécessitait une **planification rigoureuse** : sans cadrage clair en amont, ces tâches pouvaient facilement s'étendre au détriment d'autres productions urgentes. Toujours selon un **gain d'efficacité**, j'ai également expérimenté des **outils innovants**, notamment les **fonctionnalités d'intelligence artificielle intégrées à Photoshop**, pour générer des éléments visuels complémentaires ou pour ajuster des arrière-plans selon les ambiances recherchées.

Cette diversité de formats et de contenus m'a permis de développer une **compréhension élargie du rôle que j'ai pu avoir dans un bureau d'études** : non pas seulement une productrice de données ou d'analyses, mais aussi une **interface créative et opérationnelle**, capable de traduire une intention d'aménagement en un discours visuel clair, engageant et structuré.

Voici quelques productions réalisées :

a) Aménagement d'une voie verte, commune de Montluçon

Création de photomontages pour visualiser et illustrer de manière concrète les secteurs clés du plan masse (Annexe 2 : Plan Masse de l'aménagement de la voie verte de Montluçon - Secteur Halte du Parc des Ilets et traversée JFK).





Figure 10. Photomontages - Voie verte de Montluçon - © DCI Environnement - Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.

La réalisation du **plan de plantation** de ce projet n'était pas seulement un exercice de dessin ou de sélection d'essences, avec la construction de la palette végétale (Figure 11). Elle visait à créer une cohérence paysagère et fonctionnelle le long de la voie verte, en tenant compte des usages (pistes cyclables, carrefours marqués) et du contexte local.

La mobilisation de l'**outil Mensura** a permis d'intégrer ces intentions dans un document technique, mais l'enjeu principal restait la transmission claire de ces choix dans le cadre de la maîtrise d'œuvre, notamment par leur formalisation dans le CCTP pour garantir la bonne reprise des végétaux.

De même, l'accompagnement par Eliott JEANNINGROS, concepteur-paysagiste expérimenté, n'était pas une simple assistance ponctuelle ; il a permis de capitaliser sur des savoir-faire professionnels (fosses, tuteurage, paillage, amendement) afin d'enrichir la qualité d'exécution et d'assurer la pérennité des plantations.

PRÉCONISATIONS GÉNÉRALES D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

GRANDS PRINCIPES PAYSAGERS

FOSSSES DE PLANTATIONS

CRÉATION DES FOSSES

Prévoir des fosses d'un volume de **10 à 12 m³**. Ce volume permettra un développement racinaire optimal.

Une fois la fosse creusée, il est impératif de décompacter les fonds de fosse sur 90°. Cette méthode, appliquée perpendiculairement aux horizons du sol, permet de préserver les terres végétales en place.

Pour améliorer la rétention d'eau et la disponibilité pour les racines, ajoutez une couche de 40 cm de réteneur d'eau (par exemple, des billes d'argile expansée ou un substrat spécialisé) au fond de chaque fosse.



Fosses en présence de voirie & Contrainte de portance

Lorsque les fosses sont créées à proximité de voiries avec une reprise de poids latérale, il est essentiel d'assurer une **portance du sol d'au moins 80 MPa**.

Pour cela, le remblaiement doit être réalisé avec un **mélange terre-pierres composé à 70% de cailloux de pouzzolane**. Ce mélange doit être compacté par couches successives pour garantir la portance requise.

Optimisation & Sécurité

Dès que la configuration le permet, il est fortement recommandé de favoriser la création de **fosses filantes**. Ces tranchées continues permettent un développement racinaire plus étendu et interconnecté, créant un réseau racinaire plus fort et plus résilient pour l'ensemble des plantations.

Enfin, une attention particulière doit être portée aux précautions à prendre avec les **réseaux souterrains sensibles aux racines** (canalisations, câbles, etc.). Avant tout terrassement, une détection précise de ces réseaux est indispensable.

SYSTÈMES DE TUTEURAGE

TUTEUR QUADRIPODE



Esthétique, il participe à l'aménagement de l'espace public sur le temps long et à la protection des accrochages avec les voitures.

ANCRAGE DE MOTTE



Système invisible avec des serrages de câble en inox.

PRÉFÉRER DES MATIÈRES BIODÉGRADABLES

Le caractère biodégradable de ces protections (laine, fibre de coco) fait en principe tomber l'un des inconvénients associés au plastique, soit la nécessité de retirer des forêts le dispositif après usage et de gérer le déchet qui en découle.

Manchon de protection des troncs



Liens de serrage

Préférer des liens en toile de jute biodégradables.

CONDITIONS DE PLANTATION

PÉRIODE DE PLANTATION

La période de plantation idéale se situe généralement au début du mois de novembre, juste après la perte des feuilles des végétaux caducs. À ce moment-là, la sève est redescendue et la plante est en dormance, ce qui minimise le stress lié à la transplantation et favorise une meilleure reprise au printemps suivant.

Quelle période est la plus propice pour effectuer les plantations ?

Au début du mois de novembre, dès la chute des feuilles.

CONDITIONNEMENT DES VÉGÉTAUX

Pour les espèces végétales que nous avons pré-sélectionnées, la plantation de mottes semble être la plus appropriée. Lors de la plantation d'arbres tiges conditionnés en motte, afin de maintenir l'intégrité de la motte de terre et de racines, nous recommandons fortement l'utilisation de **crochets de manutention**.

Conditionnement en motte (M)



Tontine + grillage

PALETTES VÉGÉTALES

PRÉSENTATION DES ESSENCES VÉGÉTALES MULTISTRATES



PALETTES VÉGÉTALES

LOCALISATION DES MASSIFS DE PLANTATION

ZOOM N° 1 : HALTE DU PARC DE L'ILET ET TRAVERSÉE JFK (1/200E)

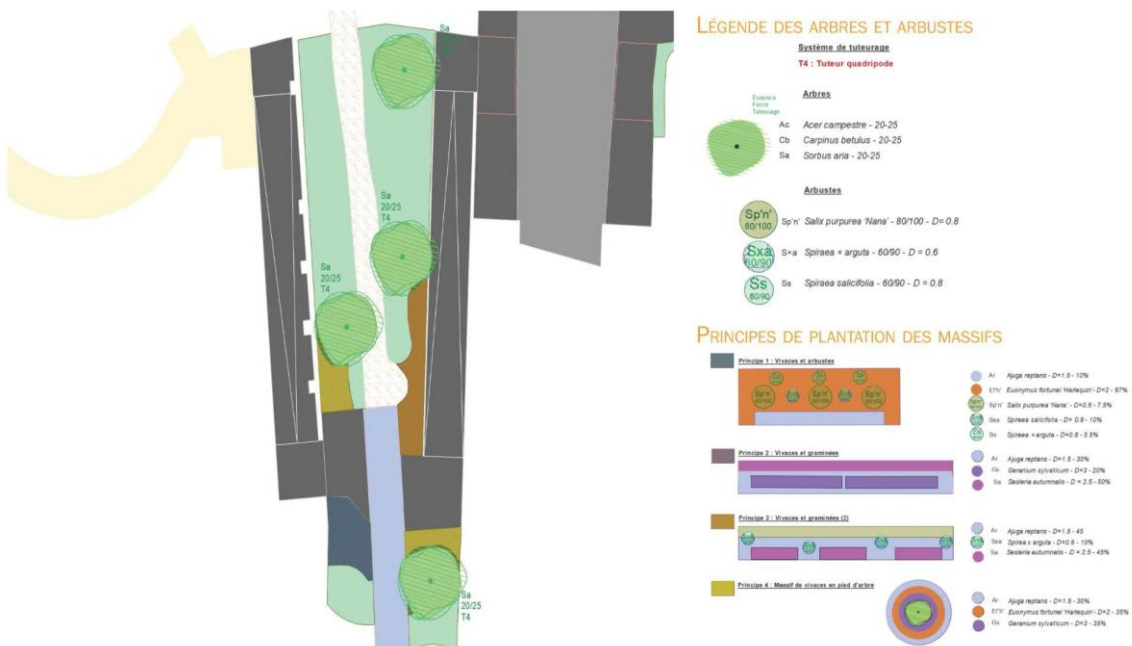


Figure 11. Extrait de la présentation de palette végétale et de revêtement du projet de Voie Verte de Montluçon. © DCI Environnement - Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.

Le système de signalétique directionnelle (système DV) est un exemple particulièrement pertinent de la manière dont les choix techniques, les objectifs de conception et la perception des usagers interagissent, notamment à travers la sélection des outils les plus appropriés.

Le système DV, mis en place par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, est un dispositif de jalonnement spécialement conçu pour les itinéraires cyclables. Il facilite le déplacement des cyclistes – qu'ils soient voyageurs au long cours ou simples promeneurs – en leur indiquant clairement la direction à suivre, la distance restante et les destinations desservies. Ce système assure deux fonctions complémentaires :

- **Guider et orienter** : positionnés aux intersections et carrefours, les panneaux DV précisent la direction, la destination et, parfois, le kilométrage restant. Ils permettent de retrouver rapidement son chemin en cas d'erreur de parcours.
- **Confirmer l'itinéraire** : des panneaux de rappel, installés après certaines intersections, rassurent l'utilisateur sur le fait qu'il reste sur la bonne voie, limitant ainsi toute hésitation ou détour inutile.

Dans ce projet, les points d'implantation des panneaux avaient déjà été définis sous QGIS. Ma mission consistait à mettre en page le contenu de chacun de ces points, correspondant à un panneau DV. Si cette mise en page pouvait se faire sur divers logiciels (InDesign, PowerPoint), le choix de poursuivre le travail déjà engagé sur QGIS répondait à une logique d'efficacité et de souplesse : mise à jour automatisée, intégration directe des données, et possibilité d'ajuster rapidement les contenus. La modélisation des panneaux DV20, DV40 et DV60 (selon les normes de Vélo & Territoires), déclinés en versions gauche, droite et tout droit, a été effectuée sur InDesign et Photoshop (Figure 12).



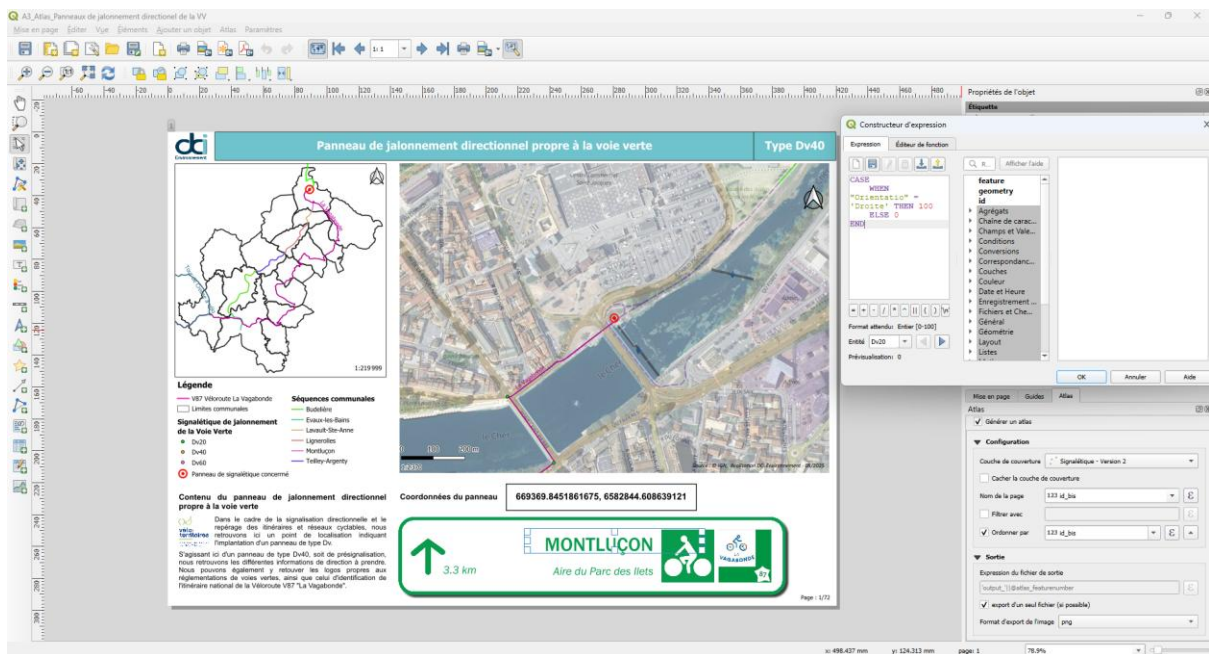
Panneau de type Dv40 - Présignalisation



Panneau de type Dv20 - Position

Figure 12. Modélisation des panneaux Dv. © DCI Environnement - Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.

Ces modèles ont ensuite servi à créer un **atlas dynamique**, fondé sur l'identifiant de chaque point dans la couche SIG. La table attributaire a été alimentée avec les informations clés : type de panneau, points d'étape principaux et secondaires, distances en kilomètres, chemin absolu du fichier visuel correspondant (Figure 13). Lors de la mise en page, un affichage personnalisé avec texte dynamique permettait de générer automatiquement la version correcte de chaque panneau.

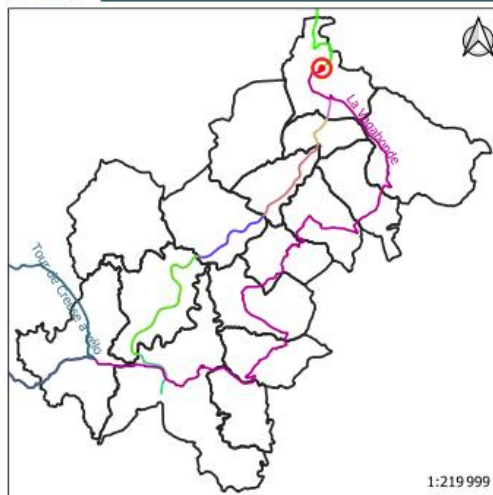


The screenshot displays the A3 Atlas software interface. The main window shows a map of Lignerolles with a directional signage panel (Dv40) overlaid. The panel includes a legend, a map of the area, and a data table. The data table lists various locations and distances, such as 'Aire du Parc des Ilets', 'Gare SNCF', and 'Centre historique de...'. The interface also includes a 'Propriétés de l'objet' (Object Properties) panel on the right, which allows for configuring the signage panel's appearance and data.

N°	Type	NOM	Distance	NOM 2	Dist 2	NOM 3	Dist 3	Image	Orientatio	Statut
1	Dv40	MONTLUÇON	3.3 km	Aire du Parc des Ilets	3.3 km	MONTLUÇON		\\192.168.103.253\commun...	Gauche	présignals
2	Dv40	MONTLUÇON	3.1 km	Aire du Parc des Ilets	3.1 km	MONTLUÇON		\\192.168.103.253\commun...	Gauche	position
3	Dv40	MONTLUÇON	1.1 km	Gare SNCF	1.1 km	MONTLUÇON		\\192.168.103.253\commun...	Droite	position
4	Dv40	MONTLUÇON	650 m	Gare SNCF	650 m	MONTLUÇON		\\192.168.103.253\commun...	Droite	confirmat
5	Dv40	MONTLUÇON	500 m	Gare SNCF	500 m	MONTLUÇON		\\192.168.103.253\commun...	Droite	confirmat
6	Dv40	MONTLUÇON	350 m	Gare SNCF	350 m	MONTLUÇON		\\192.168.103.253\commun...	Droite	confirmat
7	Dv40	MONTLUÇON	400 m	Gare SNCF	400 m	MONTLUÇON		\\192.168.103.253\commun...	Gauche	présignals
8	Dv40	MONTLUÇON	350 m	Gare SNCF	350 m	MONTLUÇON		\\192.168.103.253\commun...	Gauche	position
9	Dv40	MONTLUÇON	250 m	Gare SNCF	250 m	MONTLUÇON		\\192.168.103.253\commun...	Droite	confirmat
10	Dv40	MONTLUÇON	1.5 km	Centre historique de...	1.5 km	MONTLUÇON		\\192.168.103.253\commun...	Droite	confirmat
11	Dv40	MONTLUÇON	1 km	Centre historique de...	1 km	MONTLUÇON		\\192.168.103.253\commun...	Droite	confirmat
12	Dv40	MONTLUÇON	200 m	Aire du Parc des Ilets	200 m	MONTLUÇON		\\192.168.103.253\commun...	Gauche	présignals
13	Dv40	MONTLUÇON	150 m	Aire du Parc des Ilets	150 m	MONTLUÇON		\\192.168.103.253\commun...	Gauche	position
14	Dv40	MONTLUÇON	10 m	Aire du Parc des Ilets	10 m	MONTLUÇON		\\192.168.103.253\commun...	Droite	confirmat
15	Dv40	MONTLUÇON	75 m	Aire du Parc des Ilets	75 m	MONTLUÇON		\\192.168.103.253\commun...	Gauche	position
16	Dv40	MONTLUÇON	100 m	Aire d'accueil des Ilets	100 m	MONTLUÇON		\\192.168.103.253\commun...	Gauche	présignals
17	Dv40	MONTLUÇON	500 m	Halte du Parc Saint...	500 m	MONTLUÇON		\\192.168.103.253\commun...	Droite	confirmat
18	Dv40	MONTLUÇON	250 m	Halte du Parc Saint...	250 m	MONTLUÇON		\\192.168.103.253\commun...	Droite	confirmat
19	Dv40	MONTLUÇON	30 m	Halte du Parc Saint...	30 m	MONTLUÇON		\\192.168.103.253\commun...	Gauche	présignals
20	Dv40	MONTLUÇON	10 m	Halte du Parc Saint...	10 m	MONTLUÇON		\\192.168.103.253\commun...	Droite	confirmat
21	Dv40	MONTLUÇON	30 m	Halte du Parc Saint...	30 m	MONTLUÇON		\\192.168.103.253\commun...	Droite	présignals
22	Dv40	MONTLUÇON	350 m	Aire du Parc des Ilets	350 m	MONTLUÇON		\\192.168.103.253\commun...	Droite	confirmat
23	Dv40	MONTLUÇON	350 m	Halte ...	600 m	MONTLUÇON		\\192.168.103.253\commun...	Droite	confirmat
24	Dv40	MONTLUÇON	700 m	Halte Lavault-Sainte...	700 m	MONTLUÇON		\\192.168.103.253\commun...	Droite	confirmat
25	Dv40	LAVALUT-SAL.	10 m	Halte Lavault-Sainte...	10 m	LAVALUT-SAL.	2.5 km	\\192.168.103.253\commun...	Gauche	présignals
26	Dv40	LAVALUT-SAL.	10 m	Halte Lavault-Sainte...	10 m	LAVALUT-SAL.	1 km	\\192.168.103.253\commun...	Droite	présignals
27	Dv40	LAVALUT-SAL.	500 m	Bourg de Lavault-Sa...	500 m	LAVALUT-SAL.		\\192.168.103.253\commun...	Droite	position
28	Dv40	LIGNEROLLES	25 m	Lavoir du Petit Coug...	25 m	LIGNEROLLES		\\192.168.103.253\commun...	Gauche	position
29	Dv40	LIGNEROLLES	25 m	Lavoir du Petit Coug...	25 m	LIGNEROLLES		\\192.168.103.253\commun...	Droite	présignals
30	Dv40	LIGNEROLLES	50 m	Lavoir du Petit Coug...	50 m	LIGNEROLLES		\\192.168.103.253\commun...	Gauche	présignals

Figure 13. Alimentation de la table attributaire du projet. © DCI Environnement - Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.

Cette organisation n’a pas seulement produit un livrable complet ; elle a conçu un système facilement adaptable (Figure 14). En cas de modification ou de reprise du travail par un autre collaborateur, il suffirait d’expliquer la méthode et de mettre à jour la table attributaire pour que l’ensemble de l’atlas soit recalculé sans reprises fastidieuses. Ce dispositif illustre bien que la valeur d’une tâche ne se mesure pas uniquement à son résultat visible, mais aussi à la capacité à rendre le processus transmissible et efficient.



1:219 999

Légende

— V87 Véloroute La Vagabonde

□ Limites communales

Signalétique de jalonnement de la Voie Verte

● Dv20

● Dv40

● Dv60

○ Panneau de signalétique concerné

Séquences communales

— Budelière

— Evaux-les-Bains

— Lavault-Ste-Anne

— Lignerolles

— Montluçon

— Teillé-Argenty



Coordonnées du panneau

669369.8451861675, 6582844.608639121

Contenu du panneau de jalonnement directionnel propre à la voie verte



Dans le cadre de la signalisation directionnelle et le repérage des itinéraires et réseaux cyclables, nous retrouvons ici un point de localisation indiquant l'implantation d'un panneau de type Dv.

S'agissant ici d'un panneau de type Dv40, soit de présignalisation, nous retrouvons les différentes informations de direction à prendre. Nous pouvons également y retrouver les logos propres aux réglementations de voies vertes, ainsi que celui d'identification de l'itinéraire national de la Véloroute V87 "La Vagabonde".



Page : 1/72

Figure 14. Extrait du cahier de signalétique de jalonnement directionnel propre à la Voie Verte de Montluçon. @DCI Environnement - Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.

b) Aménagement de la promenade sur le front de mer, Saint-Jean-de-Monts -
Photomontage

Photomontage réalisé selon l'Annexe 3 : Plan masse de l'aménagement de l'esplanade de la mer.



Figure 15. Photomontage - Front de mer, Saint-Jean-de-Monts - © DCI Environnement - Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.

c) Création du tronçon sud de l'itinéraire prioritaire n°2 du Schéma directeur vélo, Montluçon Communauté - Photomontages





Figure 16. Photomontages - Piste cyclable du Schéma Directeur Vélo de Montluçon Communauté - © DCI Environnement - Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.

d) Etude paysagère concernant l'implantation de champ photovoltaïque pour l'entreprise TSE - Ribemont

Dans le cadre de ce projet, ma contribution à l'étude d'impact, portait spécifiquement sur le volet paysager, en coordination avec le pôle Environnement.

La réflexion s'est inscrite dans une logique d'anticipation : analyser dès l'amont l'impact des panneaux photovoltaïques sur le paysage et selon le cadre réglementaire du périmètre opérationnel (PLU, zones patrimoniales sensibles), et définir les mesures les plus pertinentes pour éviter ou réduire cet impact.

Par exemple, dans le cas d'une implantation proche d'un bâtiment classé ou d'un site patrimonial, la création d'une haie végétale était envisagée non pas comme un simple élément décoratif, mais comme un outil d'intégration visuelle et de préservation de la valeur patrimoniale.

Les photomontages produits à partir des données fournies par la maîtrise d'ouvrage (plan de calepinage, modèle de panneaux, localisation des transformateurs, portails et autres éléments techniques) avaient une double finalité :

- **Version sans mesures de réduction** : rendre perceptible l'impact brut du projet, dans son état initial.
- **Version avec mesures de réduction** : visualiser l'amélioration potentielle après mise en place des aménagements.

Cette approche comparative visuelle, illustrée en Figure 17, est essentielle car elle permet au client de percevoir immédiatement les effets concrets des aménagements issus du plan de calepinage (*Annexe 4 : Plan masse Ribemont*), d'arbitrer en connaissance de cause et de s'appropriier plus facilement les solutions proposées.





Figure 17. Photomontages - Parc photovoltaïque, TSE Ribemont (sans mesure de réduction au-dessus et avec, au-dessous) - © DCI Environnement - Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.

2.2. L'appel d'offres comme matrice du projet : apprentissage par le "pré-projet"

Si la conduite d'un projet en phase opérationnelle (comme celui de Duclair) constitue un apprentissage concret de la maîtrise d'œuvre, la participation à la rédaction de réponses à appel d'offres (AO) représente un volet tout aussi fondateur, quoique moins visible de prime abord. Ce travail préalable naît d'un acte de candidature qui formalise, bien en amont, la première rencontre entre un territoire, une maîtrise d'ouvrage et une équipe de maîtrise d'œuvre.

Ma formation m'avait jusque-là familiarisée avec des contextes où le projet est déjà acté – l'AO remporté, le cahier des charges contractualisé. Or, j'ai progressivement compris que l'appel d'offres constitue la **matrice du projet** : il est la phase où l'on dessine les contours de l'ambition, où l'on opère un premier récit de ce qui pourrait advenir. Ce moment est décisif, puisqu'il conditionne non seulement la sélection du prestataire (la maîtrise d'œuvre), mais également la manière dont le projet sera compris et attendu par celui-ci.

a) La note d'intention

Durant l'année, j'ai été amenée à **contribuer à une vingtaine de dossiers de réponse à AO**, selon une méthodologie désormais bien rodée : analyse des pièces techniques, repérage du site (via plans, vues aériennes, Google Earth), rédaction d'une **note d'intention** adaptée, et production de **contenus graphiques** synthétiques. Ce travail préliminaire pourrait être perçu comme une simple formalité. Pourtant, il s'agit déjà d'un **exercice de conception** : formuler une lecture pertinente et orientée du site, en réponse directe aux enjeux du cahier des charges, tout en affirmant une identité de projet différenciante. L'enjeu est de convaincre la maîtrise d'ouvrage que l'équipe est capable non seulement de concevoir, mais aussi de piloter la transformation du site de manière éclairée.

Cet apprentissage a été d'autant plus marquant qu'il exigeait une adaptation permanente : chaque réponse impliquait de composer avec des contextes territoriaux variés (parc urbain, requalification de centre-bourg, itinéraire cyclable, aménagement d'espaces publics), des temporalités courtes, des contraintes formelles strictes (nombre de pages, formats, chartes graphiques) et des registres d'argumentation modulables.

b) La place des cartographies et visuels : Structurer un récit de projet en images

Dans la plupart des dossiers, les **cartographies et visuels de synthèse** jouent un rôle essentiel. Ils traduisent la capacité de l'équipe à proposer une lecture intelligente et accessible du site, en amont de toute intervention physique.

Ces supports remplissent plusieurs fonctions :

- **Rendre lisibles les enjeux spatiaux** : accessibilité, continuités paysagères, polarités, contraintes techniques.
- **Illustrer une compréhension du territoire** : en associant diagnostics objectifs et hypothèses d'évolution.
- **Exprimer une intention** : signaler les partis pris programmatiques ou les principes d'aménagement pressentis, sans figer le projet.

La production de ces éléments implique une mobilisation simultanée d'outils techniques (SIG, retouche d'image) et d'une sensibilité graphique adaptée aux destinataires. Leur efficacité est étroitement liée à leur **lisibilité** et à leur capacité à soutenir l'argumentation écrite (*Figure 18*).



Figure 18. Exemples de réalisation de cartographies et visuels pour réponses à appels d'offres. © DCI Environnement - Orphéa OYENIRAN LEFEVRE.

c) L'exemple de Saint-Avold : Une réponse collective et interprétative

La réponse à l'appel d'offres pour le parc de Saint-Avold illustre ainsi le caractère collectif et interprétatif de cet exercice.



Figure 19. Référence du projet de requalification urbaine de Saint-Avold. © DCI Environnement.

Le succès de cette candidature – le projet ayant été remporté et identifié comme l'un des budgets les plus importants du pôle – illustre combien la qualité d'une réponse à appel d'offres tient à la fois à la solidité des arguments techniques et à la clarté de la vision proposée. Elle repose en partie sur l'interprétation de la maîtrise d'ouvrage : la capacité d'un projet à faire écho à ses attentes, parfois implicites, peut faire la différence entre deux offres techniquement comparables.

Cet exemple met en lumière la dimension stratégique et incertaine du pré-projet : il s'agit moins de démontrer une expertise purement technique que de proposer une lecture sensible et argumentée d'un site, susceptible d'emporter l'adhésion. Cette expérience illustre la place qu'occupe l'appel d'offres dans la fabrique de la ville : un moment charnière, où se cristallisent la compréhension d'un territoire, la projection d'un scénario et la capacité à convaincre.

Chaque dossier mobilise un **panel de compétences** acquises au fil de ma formation : capacité de lecture critique des documents, analyse spatiale, élaboration d'un scénario, construction d'un rétroplanning, gestion de la charte graphique, etc. Ce statut de "soutien" m'a permis de passer **du projet théorique (tel qu'enseigné à école) au projet opérationnel**, en intégrant des **contraintes réelles de temps, de forme et de stratégie**.

3. La trame environnementale comme outil synthétique et stratégique, dans le cadre de ses réponses à appel d'offres

Dans le prolongement d'une première phase d'apprentissage centrée sur la logique de projet et les dynamiques de réponse à appel d'offres, la conception d'une trame environnementale pour le pôle Eau & Assainissement (EA) a marqué un tournant significatif dans mon parcours en alternance. Cette mission s'est distinguée non seulement par sa portée méthodologique, mais aussi par la nature du positionnement qu'elle m'a offert : celui d'un maillon actif dans la structuration d'une ingénierie environnementale appliquée, au croisement des exigences techniques et réglementaires.

3.1. Un outil stratégique à forte valeur ajoutée

Contrairement à des tâches antérieures plus ponctuelles ou directement liées à des productions formelles, cette trame ne répondait pas à un besoin immédiat de rendu. Elle relevait plutôt d'une logique de fond : élaborer un outil répliquable, adaptable et évolutif, pensé comme un levier de structuration interne autant que comme un argument stratégique pour renforcer la qualité des candidatures. Son originalité résidait dans sa forme – un document vivant, appelé à se consolider et s'affiner au fil des projets – mais aussi dans son fond, puisqu'elle mobilisait une lecture systémique des grands enjeux environnementaux, allant de la gestion de l'eau à la biodiversité, en passant par la résilience climatique, l'économie circulaire ou la sobriété énergétique.

Cette mission m'a plongée dans un **nouvel exercice**, à la fois :

- Nouveau par sa **forme**, car il ne s'agissait pas d'une production figée mais d'un document **répliquable et adaptable**, pensé pour évoluer selon les projets ;
- Nouveau par son **fond**, en ce qu'il mobilise une **lecture transversale et pluridisciplinaire** des enjeux environnementaux (biodiversité, gestion de l'eau, sobriété énergétique, etc.) ;
- Nouveau par sa **finalité**, car conçu comme un outil à destination des **réponses à appel d'offres**, pour renforcer la **compétitivité** de l'entreprise face à des exigences croissantes en matière de responsabilité sociétale (RSE).

La finalité de cette trame était claire : outiller le pôle EA pour améliorer l'intégration des thématiques environnementales dans les réponses à appels d'offres, dans un contexte où les exigences des maîtrises d'ouvrage, notamment en matière de RSE, ne cessent de s'accroître. L'outil visait ainsi à rendre les réponses plus robustes, en consolidant les contenus techniques et réglementaires à forte valeur ajoutée, tout en permettant une personnalisation fine selon les contextes territoriaux. Par extension, il contribuait à rendre visible l'engagement environnemental de l'entreprise et à en faire un facteur différenciant dans les évaluations.

a) Une continuité directe avec mon projet de fin d'études

Ce travail trouve une continuité directe avec le questionnement théorique porté dans mon projet de fin d'études, consacré à la revalorisation du sol comme ressource stratégique. Cette recherche explorait l'idée selon laquelle il était possible de dépasser une lecture purement technique du territoire pour en faire émerger les **valeurs immatérielles** (écologiques, sociales, symboliques) comme leviers de conception.

En effet, je formulais alors l'hypothèse selon laquelle **le sol, loin d'être une simple contrainte physique, pouvait devenir un point d'ancrage stratégique** pour une ingénierie responsable. L'analyse croisée des pièces de marchés, des ambitions politiques locales et des pratiques de maîtrise d'œuvre révélait un manque de prise en compte systémique de cet enjeu. Or, la **trame environnementale EA**

répond justement à cette même logique : faire de **la réponse à appel d'offres une opportunité de transformation**. Non seulement elle permet de **rentabiliser le temps investi** dans l'élaboration des réponses, mais elle donne également **du sens** à cet exercice en incarnant les engagements RSE de l'entreprise. Ce **document-cadre vivant** a vocation à devenir une **matrice adaptable** selon les contextes territoriaux et les attentes spécifiques formulées dans les CCTP.

b) Un travail transversal au service d'une politique de l'eau durable

L'élaboration de la trame n'a pas été menée de manière isolée, mais s'est inscrite dans une démarche résolument collective. Les échanges réguliers avec les chefs de projet, les chargés d'études, le responsable commercial et la référente RSE ont permis de croiser des angles de lecture complémentaires. Les retours issus du terrain, la lecture fine des CCTP de marchés récents et l'analyse des référentiels publics en matière de transition écologique ont servi de socle à la hiérarchisation des thématiques retenues. L'objectif n'était pas de produire une somme exhaustive, mais bien de dégager des axes prioritaires à partir de ce que les pratiques récurrentes, les ambitions politiques locales et les critères d'évaluation laissent entrevoir comme leviers d'action concrets.

En définitive, cette trame environnementale s'inscrit dans une double dynamique :

- En interne, elle contribue à structurer une culture partagée autour des enjeux de durabilité, en consolidant les savoirs du pôle EA dans une forme mobilisable collectivement ;
- En externe, elle renforce la capacité de l'entreprise à affirmer une posture crédible et engagée sur les questions environnementales, dès la phase de candidature.

Par cette mission, c'est la nature même de la réponse à appel d'offres qui se trouve requalifiée : non plus seulement un exercice de conformité, mais un espace de préfiguration du projet et de ses valeurs, en matière de transition écologique.

3.2. L'engagement de DCI Environnement : Intégrer pleinement la transition écologique dans les projets d'eau et d'assainissement

Ce travail n'a pas porté pas sur la conception technique d'ouvrages d'assainissement – et pour cause : n'étant ni ingénieure hydraulicienne, ni technicienne réseaux, mon positionnement repose sur un regard transversal, environnemental et stratégique. Ce décalage de point de vue est justement ce qui a rendu possible l'élaboration d'un outil de trame environnementale qui ne se contente pas d'un rôle d'illustration ou d'habillage "vert", mais qui cristallise une approche hybride à plusieurs niveaux :

- **Un outil d'aide à la décision** pour la conception d'ouvrages sobres et adaptés aux enjeux territoriaux ;
- **Un support stratégique** pour les chefs de projets, permettant de mieux structurer les réponses aux appels d'offres ;
- **Un levier de différenciation commerciale**, dans un contexte concurrentiel où les critères environnementaux prennent une place croissante.

Comment mobiliser des compétences pluridisciplinaires – à la croisée de l'écologie, de l'urbanisme, de l'analyse territoriale et du droit de l'environnement – pour répondre aux défis posés par la transition écologique dans les projets d'assainissement ?

a) Un outil d'aide à la décision pour des conceptions sobres et adaptées

La trame environnementale a d'abord vocation à appuyer la phase de conception des projets, en facilitant l'intégration en amont des enjeux écologiques, climatiques et territoriaux. Elle participe à instaurer une logique d'ingénierie préventive, qui ne se contente pas de répondre à une commande technique, mais cherche à anticiper les vulnérabilités du territoire (risques d'inondation, ruissellements, conflits d'usage) et à concevoir des ouvrages plus sobres, plus adaptables, mieux insérés dans leur contexte.

En structurant les principaux enjeux environnementaux autour de thématiques récurrentes (résilience, biodiversité, sobriété énergétique, circularité), la trame agit comme une aide à la décision. Elle rend plus lisibles les marges de manœuvre possibles dans la conception des ouvrages (choix du traitement, intégration paysagère, gestion des sous-produits) et permet de les relier aux dynamiques territoriales (urbanisation, politique de l'eau, documents d'aménagement).

Ce positionnement dépasse les enjeux strictement techniques. Il reflète une volonté de réintroduire des critères qualitatifs dans la conception des projets d'assainissement, souvent traités comme de simples réponses normatives. Dans cette perspective, l'outil assume son rôle de guide structurant : il oriente les arbitrages tout en laissant place à l'adaptation locale, dans une logique de projet contextuel.

b) Un support stratégique pour structurer les réponses à appel d'offres

Au-delà de la conception, la trame joue un rôle déterminant dans la phase de réponse à appel d'offres, en outillant les rédacteurs face à des CCTP de plus en plus exigeants sur les critères RSE. Elle permet de structurer un langage commun et cohérent sur les enjeux environnementaux, en évitant le double écueil du discours trop générique et de la réponse trop ponctuelle.

Son apport stratégique se mesure à plusieurs niveaux : elle stabilise un socle argumentaire commun au pôle Eau & Assainissement, facilite la mobilisation d'exemples ou de références adaptées, et contribue à renforcer la lisibilité de l'engagement environnemental de l'entreprise. Elle transforme ainsi la phase de candidature en un véritable acte de positionnement : non plus une simple formalité, mais une opportunité de porter une vision du projet.

Ce travail s'inscrit dans un contexte très concret : des appels d'offres perdus en raison de notations jugées insuffisantes sur les volets environnementaux. La structuration de la trame répond donc à un besoin identifié par les équipes elles-mêmes : mieux formuler, mieux illustrer, mieux incarner les engagements environnementaux de DCI dans un cadre formel contraint.

c) Un levier de différenciation commerciale dans un contexte concurrentiel

Enfin, cette trame environnementale s'impose comme un outil de différenciation sur un marché où les critères RSE deviennent progressivement des éléments discriminants dans l'évaluation des offres. Dans un secteur historiquement dominé par l'expertise technique et les ratios de performance, cette mutation des attentes offre un espace stratégique à ceux qui savent structurer un récit écologique crédible et ambitieux.

En positionnant l'entreprise sur les sujets de transition énergétique, de circularité des flux, de préservation des milieux, la trame permet de repositionner les infrastructures d'assainissement comme des dispositifs multifonctionnels, porteurs de co-bénéfices. Elle valorise ainsi les démarches intégrées (ZRV, lagunage, valorisation des boues ou des rejets thermiques) et inscrit les réponses de DCI dans une trajectoire alignée sur les politiques publiques (DERU, neutralité carbone, économie circulaire).

Cette approche résonne avec une ambition plus large portée par l'entreprise : démontrer que même des projets d'assainissement de petite à moyenne taille peuvent être pensés selon des logiques d'innovation environnementale. La production d'énergie locale, la sobriété des ouvrages ou leur

réversibilité deviennent des arguments commerciaux, mais aussi des marqueurs d'une posture plus responsable et résiliente.

La mission de conception de la trame environnementale n'avait pas pour finalité de produire un contenu technique au sens strict. Elle s'inscrit plutôt dans une démarche de transformation des pratiques : transformer les manières de penser, d'écrire et de porter les projets d'assainissement, en réintégrant pleinement les logiques environnementales dans leur définition. En cela, la valeur de cette mission ne réside pas tant dans le livrable lui-même que dans ce qu'il rend possible : une évolution structurelle de la manière dont l'entreprise conçoit, positionne et défend ses projets hydrauliques dans un contexte de transition écologique.

III. Bilan d'alternance et poursuite de mon projet professionnel

Cette alternance chez DCI Environnement s'inscrit comme une expérience charnière dans mon parcours d'ingénieure. Non seulement parce qu'elle m'a permis d'éprouver mes acquis dans un environnement professionnel exigeant, mais surtout parce qu'elle a offert un terrain d'expérimentation précieux pour interroger, préciser – souvent remettre en question – les contours de mon projet professionnel.

1. Une insertion cohérente dans l'écosystème DCI Environnement

Intégrer une structure pluridisciplinaire comme DCI Environnement a permis de révéler très concrètement les apports d'une formation généraliste. Sans prétendre à l'expertise dans chaque domaine, ma capacité à lire un projet dans sa globalité, à poser les bonnes questions, à formaliser une problématique ou à structurer une réponse adaptée s'est traduite par une contribution transversale à plusieurs niveaux de l'entreprise.

Ce positionnement intermédiaire — entre l'écologie, l'hydraulique, l'urbanisme, les volets réglementaires et la stratégie de réponse — m'a permis d'occuper une fonction de **soutien agile**, à la fois **opérationnelle** (production de livrables, analyse de données, structuration des rendus) et **stratégique** (clarification des intentions de projet, alignement avec les attendus de la maîtrise d'ouvrage, mise en récit des propositions).

Plus largement, cette expérience a renforcé une conviction : la **plus-value d'un profil généraliste** réside moins dans la technicité pure que dans la capacité à **connecter les savoirs et accompagner les mutations des pratiques professionnelles**.

2. Une plus-value à l'intersection des savoirs, des outils et des pratiques

L'alternance m'a confrontée à des domaines techniques spécifiques qui excédaient le périmètre de ma formation initiale. Il a fallu m'approprier des outils nouveaux — logiciels spécialisés, vocabulaires techniques — et accepter l'idée que l'efficacité professionnelle ne réside pas seulement dans la maîtrise immédiate, mais dans la capacité à comprendre rapidement, à articuler les éléments entre eux et à formuler des propositions pertinentes malgré un degré d'incertitude initial.

C'est précisément dans cet espace d'inconfort que s'est révélé un autre type de compétence : cette capacité à **faire le lien entre les disciplines**, de **poser les bonnes questions**, et de **structurer des approches méthodiques**. En ce sens, ma formation généraliste à Polytech Tours, bien que parfois éloignée des spécificités métiers, m'a dotée d'**outils réflexifs solides**.

Par ailleurs, dans le cadre de la production graphique, j'ai expérimenté ponctuellement des fonctions d'intelligence artificielle, notamment le **remplissage génératif de Photoshop**. L'objectif n'était pas de déléguer la création à la machine, mais d'accélérer certaines étapes ou de tester rapidement des hypothèses visuelles. Cette approche a parfois permis de gagner en efficacité et d'enrichir la palette des outils disponibles, en particulier pour produire des visuels immersifs ou réaliser des ajustements complexes.

Cependant, l'expérience a montré les limites de cet usage. Les résultats obtenus ont connu leur lot d'imprécisions, d'incohérences visuelles et d'« artefacts » inexploitable, nécessitant de longues reprises manuelles.

Au-delà de la qualité du rendu, ces outils soulèvent des questions environnementales : leur fonctionnement repose sur des calculs intensifs, consommateurs d'énergie, dont l'impact écologique reste peu transparent. Ils interrogent également la place des savoir-faire humains dans un processus où la rapidité peut parfois être privilégiée au détriment de la maîtrise et de la pertinence.

Ainsi, même si je ne peux considérer ces technologies que comme un **levier ponctuel d'efficience**, il n'en reste pas moins nécessaire de les intégrer avec prudence et discernement. Leur valeur réside dans leur capacité à assister la création, non à la supplanter, et leur usage doit s'accompagner d'une réflexion constante sur leurs limites et leurs impacts.

3. Une posture professionnelle en construction

Cette alternance a constitué bien plus qu'un simple prolongement de ma formation : elle a été le terrain d'un positionnement professionnel en maturation. Elle m'a permis d'asseoir un socle de compétences techniques et méthodologiques, mais surtout de clarifier une ambition : exercer un métier à l'interface entre ingénierie territoriale, stratégie environnementale et conception de projets. Cette orientation s'est construite au fil des expériences vécues chez DCI Environnement, au contact de profils variés et dans des contextes de projets complexes. Elle m'a confortée dans l'idée que **la valeur d'une ingénieure ne réside pas uniquement dans sa technicité**, mais aussi dans sa capacité à structurer une pensée et construire des liens entre des champs parfois cloisonnés.

L'un des apports les plus marquants de cette immersion est d'ordre réflexif. J'ai mieux cerné **ce que je sais faire, ce que j'ai encore à apprendre, et dans quelle direction je souhaite progresser**. Ma formation m'a transmis une méthode d'analyse et intellectuelle qui restent aujourd'hui mes principaux leviers d'évolution. Mais l'expérience de terrain m'a également permis de prendre du recul sur mes manques : dans la manipulation d'outils techniques, dans l'appropriation de certaines logiques métier, dans la posture de conduite de projet.

Ce constat ne m'a pas freinée ; au contraire, il m'a donné **des repères clairs pour orienter la suite de mon parcours**. Aujourd'hui, je n'envisage pas nécessairement de m'inscrire dans un rôle de management hiérarchique ou de direction d'équipe. Ce que je recherche avant tout, c'est une **fonction de soutien**, afin de consolider mes acquis et développer les compétences complémentaires nécessaires.

Conclusion

Si mon rôle au sein de DCI Environnement n'a pas directement relevé de la conception technique au sens strict, il m'a offert une place singulière dans les dynamiques de projet : celle d'un relai, d'un intermédiaire, capable de faire dialoguer des registres hétérogènes — planification territoriale, logique environnementale, faisabilité technique, attentes institutionnelles. Ce positionnement de médiation, bien qu'encore en maturation, m'a permis d'exercer une forme d'ingénierie intégrative, attentive autant aux processus qu'aux résultats.

C'est dans cette continuité que je souhaite m'inscrire à court et moyen terme. Les missions qui m'attirent relèvent de la **conception territoriale et environnementale**, ou de **l'assistance à maîtrise d'ouvrage** (AMO) sur les volets de **la transition écologique, de la résilience** et de **la planification durable**. Cette orientation traduit un choix : celui de m'investir dans la fabrique des territoires avec une exigence accrue sur les finalités environnementales et sociales des projets que je contribuerai à faire émerger.

Mais cette projection professionnelle ne va pas sans incertitudes. Car si je suis convaincue de vouloir « travailler pour les territoires », la question du **positionnement reste ouverte** : intégrer une maîtrise d'ouvrage publique ? Agir en AMO dans un cadre indépendant ? Rejoindre une équipe de maîtrise d'œuvre en environnement ? Ou encore, m'orienter vers une fonction plus transversale, au croisement de la stratégie territoriale et de l'ingénierie de projet ?

Ce cheminement soulève aussi des **questions éthiques majeures**, que cette alternance a contribué à rendre plus concrètes.

Quelle place pour les valeurs personnelles dans les choix professionnels ? Où situer ma responsabilité dans les transformations territoriales que j'accompagnerai ? Et surtout, comment réagir lorsqu'un projet entre en tension avec mes convictions — par exemple lorsqu'il s'agit d'intervenir sur des zones naturelles ou agricoles menacées par l'urbanisation ?

Accepter une telle mission, c'est potentiellement cautionner un projet discutable ; refuser, c'est renoncer à toute possibilité d'agir de l'intérieur. Ce dilemme ne se tranche pas une fois pour toutes. Il invite plutôt à clarifier ses **lignes rouges**, à construire une posture lucide, et à assumer que le rôle d'un concepteur n'est pas neutre : il engage et il oriente.

Ces options dessinent des formes d'engagement différentes, avec des marges de manœuvre variables. Ce qui m'importe, au-delà des intitulés, c'est de conserver un **ancrage territorial fort**, en participant à des démarches qui articulent vision politique, faisabilité technique et responsabilité écologique. En d'autres termes : travailler à l'interface entre le « pourquoi », le « comment » et le « où » des projets.

Enfin, cette expérience m'a permis de mesurer les **limites persistantes de l'approche disciplinaire**, même au sein de structures qui valorisent la pluridisciplinarité. Trop souvent, les expertises se juxtaposent sans entrer dans un véritable dialogue. Il y a là un potentiel inexploité : celui d'inventer des **formes d'ingénierie réellement coopératives**, où la co-construction des projets dépasse la simple coordination technique.

Annexes

Annexe 1 : Quelques références de DCI Environnement

CRÉATION DU TRONÇON SUD DE L'ITINÉRAIRE N°2

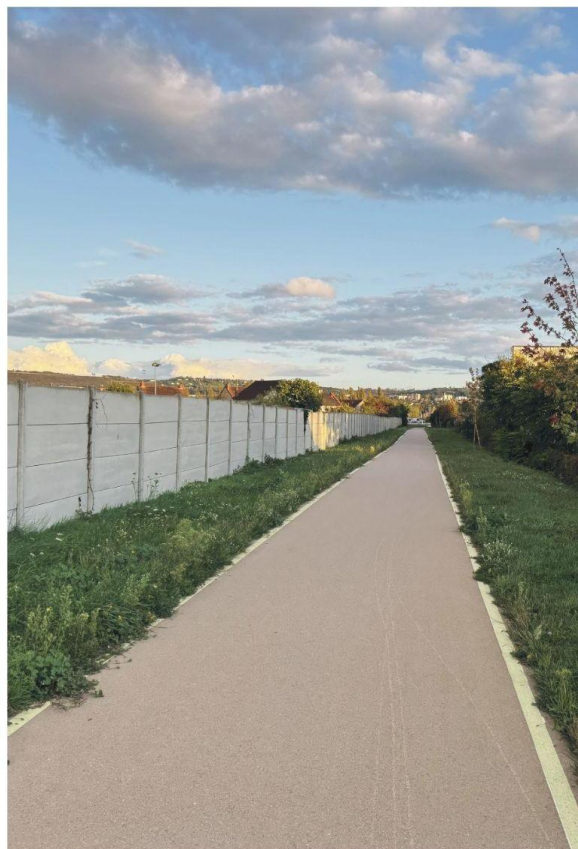
MONTLUÇON (03)

-  **Maîtrise d'ouvrage**
Montluçon Communauté
-  **Missions**
Ensemble des missions de maîtrise d'oeuvre (de l'AVP à la DET/OPC/AOR)
-  **Dates**
2024 - 2025
-  **Montant**
1 500 000 € HT
-  **Superficie / Linéaire**
3,8 km
-  **Équipe**
DCI Environnement + INGC (OA)
-  **Référent maîtrise d'ouvrage**
Julien GIVORD, Directeur des mobilités durables de Montluçon Communauté
-  **Description**

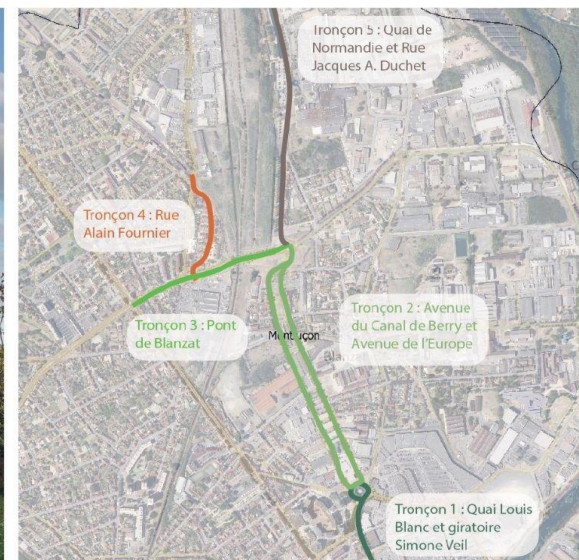
Dans le cadre de l'élaboration de son schémacteur Vélo, Montluçon Communauté, en étroite coordination avec la Ville de Montluçon, a défini un axe prioritaire d'aménagement cyclable entre le centre-ville de Montluçon et le complexe sportif de la Loue à Saint-Victor (itinéraire prioritaire n°2), qui accueille notamment des équipements communautaires majeurs (Centre Aqualudique et stade de La Loue, complexe destiné au Rugby).

La future voie verte continue et sécurisée de 3 m de large sera d'une longueur totale de 3,8 km. Cet aménagement a vocation à être utilisé pour les déplacements du quotidien et pour le loisir mais également dans l'objectif de conforter le cœur de l'agglomération pour les modes doux.

Découpé en 5 tronçons, cet aménagement n'est pas seulement l'occasion d'apporter une amélioration des infrastructures, mais également un véritable appel à redécouvrir la ville de Montluçon sous un nouvel angle.



➤ Assurer la connexion avec le premier tronçon nord



➤ Carte des secteurs d'intervention du futur itinéraire



➤ Château des Ducs de Bourbon - Ville en pleine renaissance cyclable



MOBILITÉS



ESPACES
PUBLICS

MOE1833

dci
Environnement

VOIE VERTE MONTLUÇON > EVAUX

MONTLUÇON COMMUNAUTÉ - CREUSE CONFLUENCE (03)



Maîtrise d'ouvrage

Montluçon Communauté (03)



Missions

TF > EP - AVP - PRO - ACT-DCE - OPC
(stade DCE) - EI - DER / TO1 > ACT
Analyse - VISA - DET-OPC (hors DCE)
- AOR / TO2 > EPCE / TO3 > Coord
déplct réseaux / TO4 > GEOTECH



Dates

2024-2026



Montant

7 000 000 € HT



Superficie / Linéaire

27 km



Équipe

DCI Environnement
Tourismessor
INGC



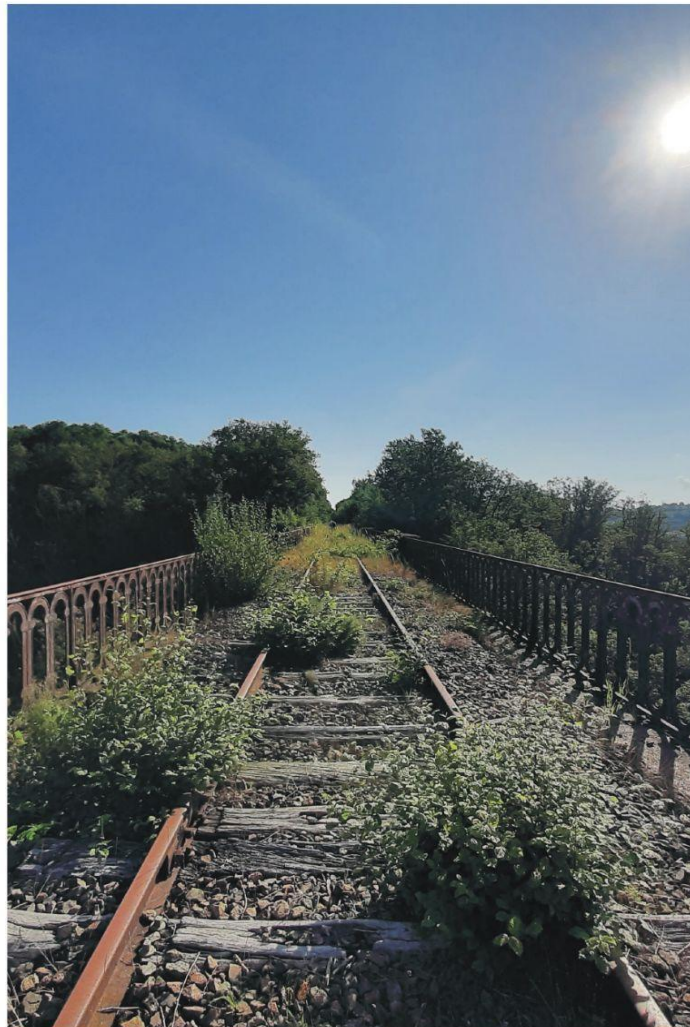
Référent maîtrise d'ouvrage

Benny GENAR & Julien GIVORD -
Montluçon Communauté



Description

Le projet de voie verte Montluçon - Evaux-les-Bains se base sur l'ancien tracé ferroviaire Montluçon - Eygurande, non circulé et neutralisé depuis 2008, retiré par la suite du Réseau Ferré National. Cette ligne possédait déjà des antécédents touristiques : elle acheminait les curistes venant faire du thermalisme, depuis Paris jusqu'à la Station du Mont Dore. Elle permettra aussi le commerce de bétail et de découvrir un filon de quartz à hauteur de Budelière, qui sera exploité aux mines d'ord du Chatelet. Le but est, depuis 2015, de redonner ses lettres de noblesse à ce tracé et de valoriser sa vocation touristique. Initialement prévue sur un linéaire plus long, la voie verte sera créée sur 27 km et permettra de compléter un maillage large déjà existant d'itinéraires doux. C'est dans ce contexte riche que notre groupement a souhaité répondre à cette mission.

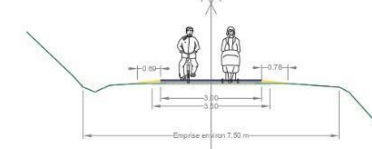


Etude de faisabilité



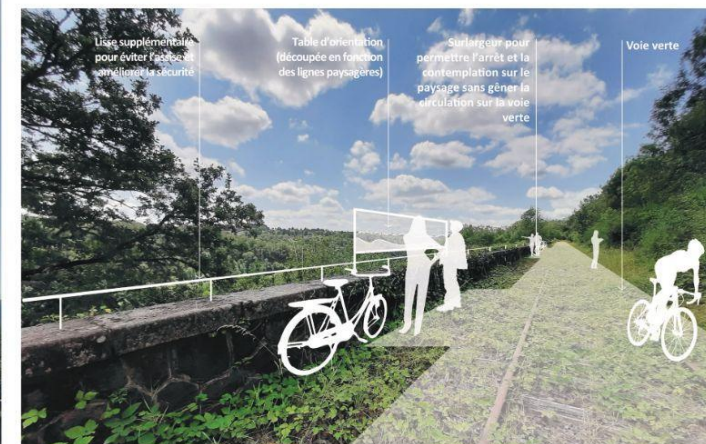
Voie verte - BB noir - 4 cm
Structure GNT 0/20 - 15 cm

Aménagement Optimisé

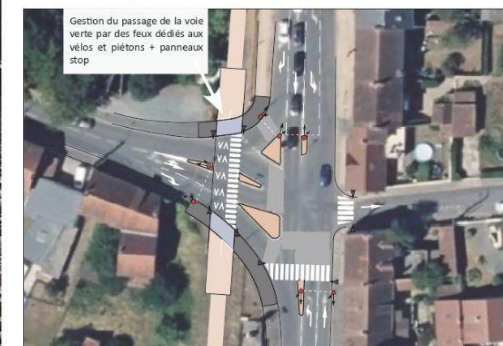


Voie verte - BB noir - 4 cm
Structure sur ballast existant - 20/40 + GNT 0/20 - 10 cm
ou traitement en place du ballast (suivant analyse géotechnique)
Accotement - reprofilage avec matériaux du site
sans enherbement

↑ Niveau d'aménagement proposé et validé pour la voie verte



↗ Projection schématique d'aménagement pour la valorisation du paysage



Proposition d'aménagement : intégration de la voie verte dans le plan des feux du carrefour

Plusieurs aménagements ont été proposés selon le type de carrefour (fort trafic, trafic modéré, trafic faible)

EMBELLISSEMENT DE L'ESPLANADE DE LA MER

SAINT-JEAN-DE-MONTS (85)



Maîtrise d'ouvrage

Commune de Saint-Jean-de-Monts



Missions

Maîtrise d'œuvre (AVP à AOR)



Dates

2024 - en cours



Montant

1 440 000 € HT



Superficie / Linéaire

22 000 m²



Équipe

DCI Environnement



Réfèrent maîtrise d'ouvrage

Arnaud PAGE
Directeur des Services Techniques



Description

La mission confiée se concentre sur 3 périmètres : le pôle au niveau de la plage des Demoiselles, la reprise du tronçon entre la plage des Demoiselles et la piscine intercommunale Océabul et le pôle d'aménagement de l'espace des Oiseaux au parc des Hérissons.

Les grandes orientations du projet sont :

- Conforter l'Esplanade comme un lieu culturel et d'événements emblématiques
- Penser un aménagement moderne qui incite à la promenade et à la contemplation
- Animer le linéaire de l'Esplanade en proposant des usages nouveaux sur certains espaces
- Renouveler le mobilier vieillissant, repenser les espaces verts et la gestion des eaux de pluie
- Sécuriser et rééquilibrer les mobilités



↑ Photo du contexte existant



↑ Plan d'aménagement - Secteur des Hérissons



↑ Photos de l'atelier de concertation



EMBELLISSEMENT DE L'ESPLANADE DE LA MER (SUITE)

SAINT-JEAN-DE-MONTS (85)



↑ Perspective du projet



↑ Perspective du projet

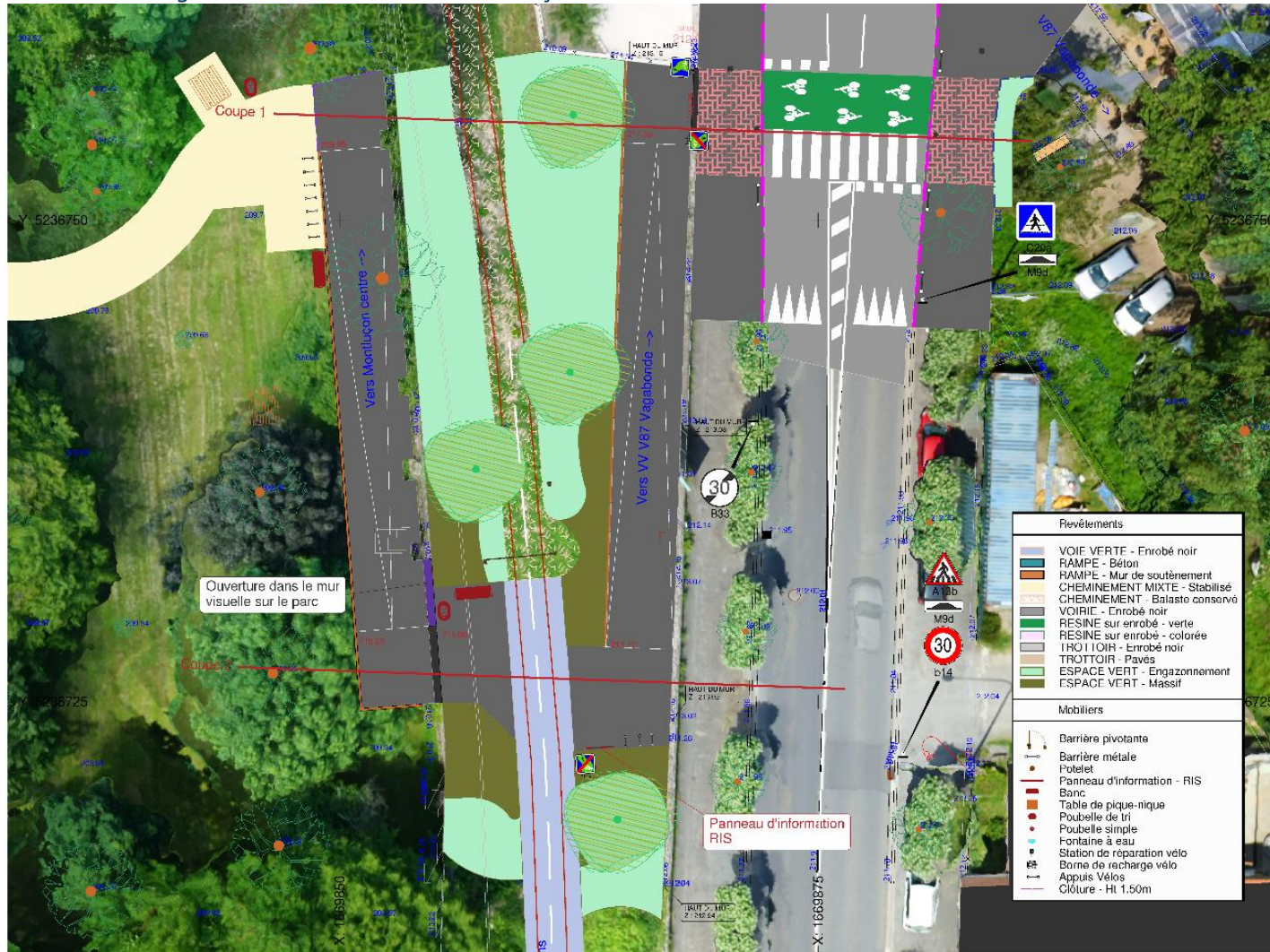


↑ Plan d'aménagement - Secteur des Demoiselles

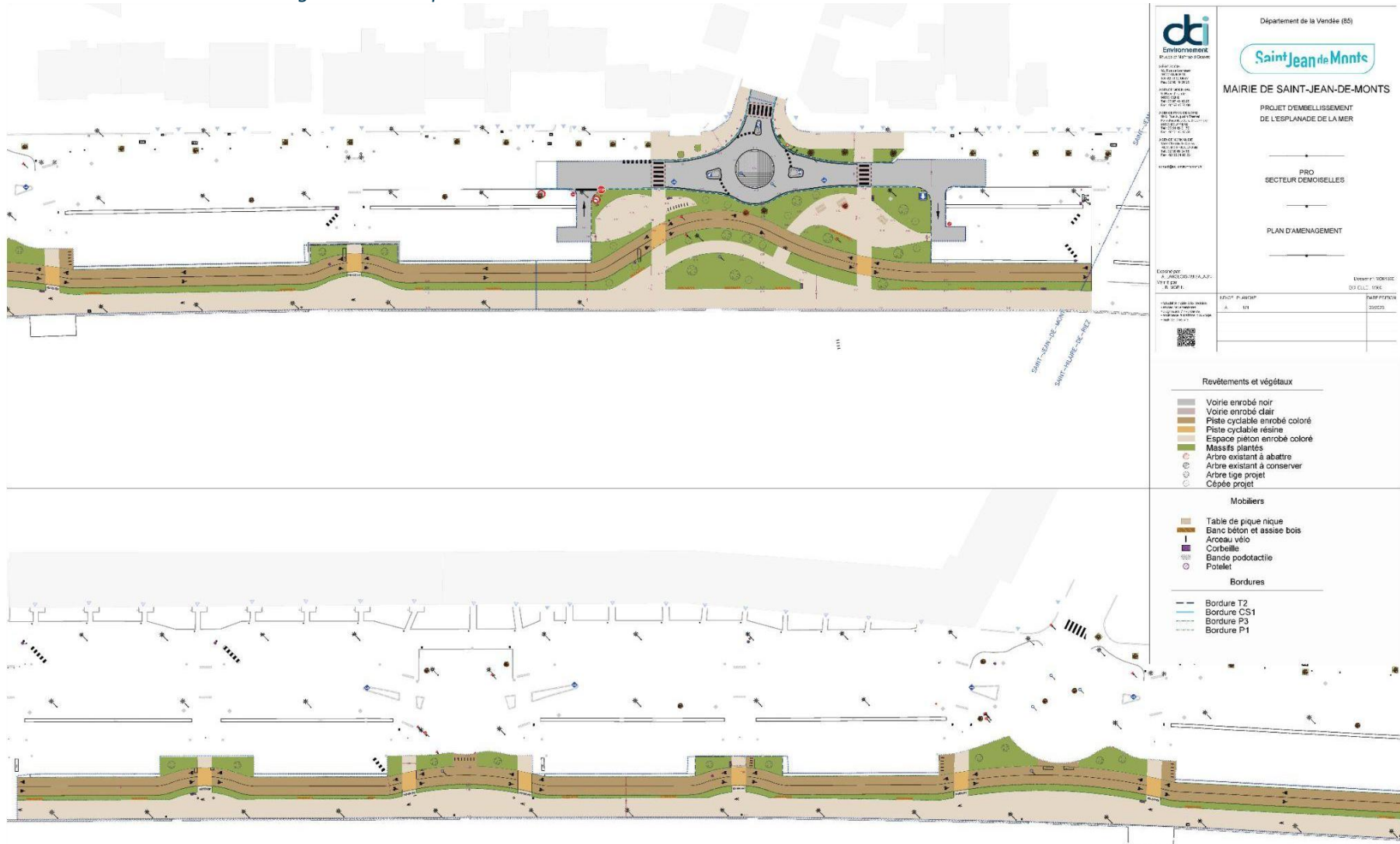


↑ Planter le front de mer : ambiances végétales

Annexe 2 : Plan Masse de l'aménagement de la voie verte de Montluçon - Secteur Halte du Parc des Ilets et traversée JFK. © DCI Environnement.



Annexe 3 : Plan masse de l'aménagement de l'esplanade de la mer. © DCI Environnement.



Annexe 4 : Plan masse de Ribemont. © TSE.





POLYTECH
TOURS

35 ALLÉE FERDINAND DE LESSEPS
37200 TOURS

Orphéa OYENIRAN LEFEVRE
2024-2025

Chargée d'études en bureau d'études :
Développement de projets en aménagement urbain

Résumé : À travers un an en alternance au sein de DCI Environnement, ce rapport interroge le rôle que peut jouer une ingénieure dans la fabrique contemporaine des territoires. Entre diagnostic territorial, accompagnement de collectivités, gestion de projets urbains et intégration de nouveaux outils (visualisation, intelligence artificielle), l'expérience relatée ici explore une posture hybride : ni purement technique, ni strictement stratégique, mais située à l'interface des savoirs, des outils et des pratiques.

Abstract : Over the course of an fifteen-month work-study placement at DCI Environnement, this report explores the evolving role of a young engineer in today's territorial planning landscape. How can technical complexity, environmental responsibility, and operational constraints be meaningfully combined? Through work in territorial diagnostics, public-sector project support, urban development, and the integration of new tools (including visualization and artificial intelligence), this experience reflects a hybrid professional posture—neither strictly technical nor purely strategic, but situated at the intersection of knowledge, tools, and practice.

Mots Clés : Aménagement urbain, Environnement,
Maîtrise d'œuvre.

DCI Environnement :
328, Rue Général de Gaulle, 76230 Bois-Guillaume

Tuteur entreprise :
Eliott JEANNINGROS
Chef de projet concepteur-paysagiste

Tuteur académique :
Sébastien LARRIBE